

L'AIDE AU SEMINAIRE

Lancée dimanche soir, la grande souscription en faveur de notre Séminaire diocésain s'annonce de façon superbe.

Déjà des milliers de dollars sont tombés dans les escarcelles des Equipiers de l'Aide au Séminaire.

Citoyens des Trois-Rivières, voilà une belle occasion de prouver à votre ville, à la province de Québec, au Canada tout entier, que votre générosité proverbiale ne se dément pas.

Pour le Séminaire donnez, donnez largement ; vos fils vous en remercieront et

DIEU S'EN SOUVIENDRA

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

Ste-Genève-de-Batiscan

Vendredi le 14 juin, avaient lieu en notre église les imposantes funérailles de M. Eugène Brousseau, cultivateur, décédé le 11, à l'âge de 63 ans, après une longue maladie supportée avec résignation. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, cinq garçons: Auguste, Joachim, Emilien, de Ste-Genève; quatre filles: Marie-Jeanne, Mme Roberge, de LaSarre; St-Jeanne-Agnès, des SS. de la Providence, de Montréal; Marie-Berthe et Madeleine, de Sainte-Genève.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-A. Lesieur, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé H. Descoeurs, et servi par MM. les abbés Paul S. de Carufel, F. Massicotte, comme diacre et sous-diacre.

Parmi les nombreux parents et amis qui assistaient aux funérailles, on remarquait: un choeur, M. le chanoine J. A. Lesieur, dans la nef, M. et Mme Auguste Brousseau, Mme Alex. Roberge, Sr Jeanne-Agnès, Mmes Marie-Berthe et Madeleine Brousseau, Joachim, Jérôme et Emilien Brousseau ses enfants; son gendre, M. Réal St-Arnaud, ses petits-enfants: Marie-Agnès, Jean-Marie, Gisèle St-Arnaud et Colette Roberge, son frère, M. Zénon Brousseau, ses sœurs et beaux-frères MM. et Mmes Joseph Massicotte, Léopold St-Arnaud, Gustave Pintal; son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Xavier Massicotte, M. et Mme Charles Tessier, ses neveux et nièces; M. et Mme Albert Tessier, Mme Arthur Gosselin, M. et Mme Roland Poirier, Mmes Marguerite Brousseau, Geneviève St-Arnaud, Mme Joachim Grandbois, MM. M. Joseph et Paul St-Arnaud, Paul Brousseau, Benoît Proteau, Mlle Suzanne St-Arnaud, Mme Georges Cossette, St-Prospère; M. Willie Bigné, Ste-Anne; M. Octave Massicotte, de Champlain; M. Joseph Germain, d'Amos; M. Elzéar Côté, Québec; MM. et Mmes Jeffrey Veillet, Joseph Arnaud, de Batiscan; Mlle Rose-Alice Bellefeuille, Les Trois-Rivières; Mlle Florette Moreault, de Batiscan; MM. Oliva St-Arnaud, Wilson Massicotte, de Batiscan; M. Fortunat St-Arnaud, de Ste-Anne-de-la-Pérade; M. Bertrand, Champlain; M. Martin Duval, de Champlain; M. Joseph Labissonnière, Mlle Catherine Pintal, de Champlain;

Offrande de messes

Grand-messes: MM. et Mmes Alexandre Roberge, Auguste Brousseau, les Orphelins de l'Asile St-Vincent.—Messes privilégiées:—M. et Mme Albert Tessier, 5 messes; M. et Mme Zénon Brousseau, 3;—M. et Mme Wilson St-Arnaud, 2; M. Téléphore St-Arnaud, 2;—Mme Ernest Dugué, 1; M. et Mme Pierre Duval, 1;—la famille Léopold St-Arnaud, 1;—M. et Mme Joachim Grandbois, 1; M. et Mme Armand St-Arnaud, 1; les Orphelins de la salle d'Asile St-Vincent de Paul; 1e les Religieuses de la salle d'Asile St-Vincent de Paul.

Bouquets spirituels

M. et Mmes Desjardins, Gustave Pintal, Théotime St-Arnaud, Pantalon Trépanier, Alex. Massicotte, Albert St-Arnaud, Josaphat Eugère, Irène Jacob, les familles Ulric St-Arnaud, Wilbrod Brousseau, Xavier St-Arnaud, Elzéar Massicotte, Octave Massicotte, Mme Stanislas Bordeleau, M. Gaston Trépanier, la famille E. Bijafoffe, Mme Wilfrid St-Arnaud, M. et Mme Alphonse Chartier, Dr et Mme Georges Bigné, M. Raymond Cossette, Mlles Cécile Tousignant, Marie-Laure et Colette Roberge, Mme Georges Cossette, MM. et Mmes Auguste Brousseau, Xavier Massicotte, Mme Henri Toutant, MM. et Mmes Girouard, Joseph Massicotte, Bouquet-spirituel de Terre-Sainte; la famille Jean-Bte Proteau, les orphelins et religieuses de la salle d'Asile St-Vincent de Paul.

Offrande de sympathies

M. le chanoine J.-A. Lesieur, Mère Relicite, supérieure provinciale et les membres de son couvent, SS. de la Providence, Mère St-Pierre de Lille, Congrégation de Notre-Dame, M. et Mme Gustave Guimond, les familles V. Chartier, Henri Quess, M. et Mme Clair, Massicotte, Mlles Florine, Gilberte, Adrienne et Yvonne St-Arnaud, Mlles Marie-Jeanne, Florette et Marie-Paule Veillet, M. et Mme St-Bte Massicotte, Mlles Yvonne et Françoise Pintal, MM. et Mmes Roland Poirier, Prime Gervais, la famille Bruno Pintal, M. Alexandre Roberge, M. et Mme Victor St-Arnaud, MM. et Mmes J.-L. Barbeau, Donat Barbeau, Cléo-

Cap-de-la-Madeleine

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Séance de distribution des Prix

Présidée par le Rév. Père Athanase Francoeur, O.M.I. Le 20 juin 1929

Prix spéciaux—3me année B: Offerts par M. T.-A. Wark, S.C.P.P.C.—Prix de concours

1er, Bourse de \$1.50, décerné à A. Raymond Roof; 2me, Bourse de \$1.00, décerné à Hébert Labelle; 3me, volume, décerné à Omer Montplaisir; 4me, volume, décerné à Raymond Richer; 5me, volume, décerné à Raoul Gagnon; 6me, volume, décerné à Henri-Georges Bergeron; 7me, volume, décerné à Jacques Lachapelle; 8me, volume, décerné à Willie Rompré; 9me, volume, décerné à Adrien St-Pierre; 10me, volume, décerné à Paul-Emile Mireault; 11me, volume, décerné à Benoît St-Pierre; 12me, volume, décerné à Marcel Boullé.

Lettrés de sympathies

M. le chanoine P.-A. Bellemare, curé de Batiscan; M. l'abbé Arthur Jacob, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières; Rev. de Socur Blaise, des SS. de la Providence; MM. et Mme Arthur Desautels, député u fédéral; Mme J.-Bte Proteau, la famille Oscar Landry, la famille Wilbrod Brousseau, Mlle Gabrielle Pintal

Va et vient

Sont à St-Stanislas dernièrement: Mlles Hélène et Amélie Massicotte, Mlle Rose-Alice Moreau, MM. Elphège Massicotte et Julien Gervais.

M. et Mme Pierre Duval sont de retour d'une promenade à Montréal, Joliette et St-Hyacinthe.

M. et Mme Charles - Henri Dugué, de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme I. Hugue, leur fille Marie-Françoise et Mlle Marguerite Rivard, de Montréal, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Lacoursière.

Le Colonel et Mme C.-E. Leblanc ainsi que leurs deux fillettes de Montréal, passent quelque temps parmi nous.

Mlle Marcelle Barthe, de Québec, était ces jours derniers en visite chez sa mère Mme J.-Bte-M. Barthe.

M. Chs-H. Gouin est de retour d'une promenade à Arthabaska-ville et St-Rémi de Tingwick.

La famille Ulric Lehouillier, des Chutes Shawinigan est arrivée pour passer la belle saison parmi nous.

Mlle Fabienne Dolbec, de Ste-Anne de la Pérade, était en visite chez M. J.-A. Fortin, dernièrement.

M. Georges-Henri Branelle, de Meriden, est en promenade chez des parents.

Mme C. Lebeuf et ses fillettes Louise et Yvonne, de Montréal, passent quelque temps ici.

M. Pierre Déary, avocat, de Montréal, était de passage chez son père M. A. Déary, dimanche.

STE-THECLE

Naissance

M. et Mme François Cloutier ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Françoise-Gisèle, Parrain et marraine: M. et Mme Victor Cloutier, Porteuse, Mme Alfred Turner.

Va et vient

Mme Georges Plamond, est allée passer une quinzaine aux Trois-Rivières chez sa fille Mme Alphonse Rompré.

MM. Joachim Lafrance, Raymond Bédard, Edmour et Aldège Painchaud, ainsi que MM. Raymond et Clément Veillette, nous sont arrivés du Collège de Victoriaville, très enchantés de venir goûter un repos bien mérité dans leur famille.

BECANCOUR

En visite chez Mme H.-E. Hall, M. et Mme F. Lefebvre, de Québec.

Mlle Thérèse Blondin de Montréal, en promenade chez son père M. Joseph Blondin.

Mlles Françoise Côté, institutrice à Hérouxville, et Geneviève Leblanc, institutrice à Victoriaville, sont venues passer la vacance chez leur père MM. Gaspard Côté et Adélar Leblanc.

—Lundi le 24 juin eut lieu en notre église paroissiale le service de M. France Deshaies.

—M. et Mme Maurice Blondin, Mme H. Deslets et Mlle Pauline Deslets de passage à Victoriaville, dimanche.

—En promenade chez M. use part Côté, Mlle Juliette Côté, St-Léon.

Cap-de-la-Madeleine

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Séance de distribution des Prix

Présidée par le Rév. Père Athanase Francoeur, O.M.I. Le 20 juin 1929

Prix spéciaux—3me année B: Offerts par M. T.-A. Wark, S.C.P.P.C.—Prix de concours

1er, Bourse de \$1.50, décerné à A. Raymond Roof; 2me, Bourse de \$1.00, décerné à Hébert Labelle; 3me, volume, décerné à Omer Montplaisir; 4me, volume, décerné à Raymond Richer; 5me, volume, décerné à Raoul Gagnon; 6me, volume, décerné à Henri-Georges Bergeron; 7me, volume, décerné à Jacques Lachapelle; 8me, volume, décerné à Willie Rompré; 9me, volume, décerné à Adrien St-Pierre; 10me, volume, décerné à Paul-Emile Mireault; 11me, volume, décerné à Benoît St-Pierre; 12me, volume, décerné à Marcel Boullé.

Lettrés de sympathies

M. le chanoine P.-A. Bellemare, curé de Batiscan; M. l'abbé Arthur Jacob, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières; Rev. de Socur Blaise, des SS. de la Providence; MM. et Mme Arthur Desautels, député u fédéral; Mme J.-Bte Proteau, la famille Oscar Landry, la famille Wilbrod Brousseau, Mlle Gabrielle Pintal

Va et vient

Sont à St-Stanislas dernièrement: Mlles Hélène et Amélie Massicotte, Mlle Rose-Alice Moreau, MM. Elphège Massicotte et Julien Gervais.

M. et Mme Pierre Duval sont de retour d'une promenade à Montréal, Joliette et St-Hyacinthe.

M. et Mme Charles - Henri Dugué, de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme I. Hugue, leur fille Marie-Françoise et Mlle Marguerite Rivard, de Montréal, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Lacoursière.

Le Colonel et Mme C.-E. Leblanc ainsi que leurs deux fillettes de Montréal, passent quelque temps parmi nous.

Mlle Marcelle Barthe, de Québec, était ces jours derniers en visite chez sa mère Mme J.-Bte-M. Barthe.

M. Chs-H. Gouin est de retour d'une promenade à Arthabaska-ville et St-Rémi de Tingwick.

La famille Ulric Lehouillier, des Chutes Shawinigan est arrivée pour passer la belle saison parmi nous.

Mlle Fabienne Dolbec, de Ste-Anne de la Pérade, était en visite chez M. J.-A. Fortin, dernièrement.

M. Georges-Henri Branelle, de Meriden, est en promenade chez des parents.

Mme C. Lebeuf et ses fillettes Louise et Yvonne, de Montréal, passent quelque temps ici.

M. Pierre Déary, avocat, de Montréal, était de passage chez son père M. A. Déary, dimanche.

Mlle Thérèse Blondin de Montréal, en promenade chez son père M. Joseph Blondin.

Mlles Françoise Côté, institutrice à Hérouxville, et Geneviève Leblanc, institutrice à Victoriaville, sont venues passer la vacance chez leur père MM. Gaspard Côté et Adélar Leblanc.

—Lundi le 24 juin eut lieu en notre église paroissiale le service de M. France Deshaies.

—M. et Mme Maurice Blondin, Mme H. Deslets et Mlle Pauline Deslets de passage à Victoriaville, dimanche.

—En promenade chez M. use part Côté, Mlle Juliette Côté, St-Léon.

Cap-de-la-Madeleine

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Séance de distribution des Prix

Présidée par le Rév. Père Athanase Francoeur, O.M.I. Le 20 juin 1929

Prix spéciaux—3me année B: Offerts par M. T.-A. Wark, S.C.P.P.C.—Prix de concours

1er, Bourse de \$1.50, décerné à A. Raymond Roof; 2me, Bourse de \$1.00, décerné à Hébert Labelle; 3me, volume, décerné à Omer Montplaisir; 4me, volume, décerné à Raymond Richer; 5me, volume, décerné à Raoul Gagnon; 6me, volume, décerné à Henri-Georges Bergeron; 7me, volume, décerné à Jacques Lachapelle; 8me, volume, décerné à Willie Rompré; 9me, volume, décerné à Adrien St-Pierre; 10me, volume, décerné à Paul-Emile Mireault; 11me, volume, décerné à Benoît St-Pierre; 12me, volume, décerné à Marcel Boullé.

Lettrés de sympathies

M. le chanoine P.-A. Bellemare, curé de Batiscan; M. l'abbé Arthur Jacob, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières; Rev. de Socur Blaise, des SS. de la Providence; MM. et Mme Arthur Desautels, député u fédéral; Mme J.-Bte Proteau, la famille Oscar Landry, la famille Wilbrod Brousseau, Mlle Gabrielle Pintal

Va et vient

Sont à St-Stanislas dernièrement: Mlles Hélène et Amélie Massicotte, Mlle Rose-Alice Moreau, MM. Elphège Massicotte et Julien Gervais.

M. et Mme Pierre Duval sont de retour d'une promenade à Montréal, Joliette et St-Hyacinthe.

M. et Mme Charles - Henri Dugué, de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme I. Hugue, leur fille Marie-Françoise et Mlle Marguerite Rivard, de Montréal, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Lacoursière.

Le Colonel et Mme C.-E. Leblanc ainsi que leurs deux fillettes de Montréal, passent quelque temps parmi nous.

Mlle Marcelle Barthe, de Québec, était ces jours derniers en visite chez sa mère Mme J.-Bte-M. Barthe.

M. Chs-H. Gouin est de retour d'une promenade à Arthabaska-ville et St-Rémi de Tingwick.

La famille Ulric Lehouillier, des Chutes Shawinigan est arrivée pour passer la belle saison parmi nous.

Mlle Fabienne Dolbec, de Ste-Anne de la Pérade, était en visite chez M. J.-A. Fortin, dernièrement.

M. Georges-Henri Branelle, de Meriden, est en promenade chez des parents.

Mme C. Lebeuf et ses fillettes Louise et Yvonne, de Montréal, passent quelque temps ici.

M. Pierre Déary, avocat, de Montréal, était de passage chez son père M. A. Déary, dimanche.

Mlle Thérèse Blondin de Montréal, en promenade chez son père M. Joseph Blondin.

Mlles Françoise Côté, institutrice à Hérouxville, et Geneviève Leblanc, institutrice à Victoriaville, sont venues passer la vacance chez leur père MM. Gaspard Côté et Adélar Leblanc.

—Lundi le 24 juin eut lieu en notre église paroissiale le service de M. France Deshaies.

—M. et Mme Maurice Blondin, Mme H. Deslets et Mlle Pauline Deslets de passage à Victoriaville, dimanche.

—En promenade chez M. use part Côté, Mlle Juliette Côté, St-Léon.

Cap-de-la-Madeleine

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Séance de distribution des Prix

Présidée par le Rév. Père Athanase Francoeur, O.M.I. Le 20 juin 1929

Prix spéciaux—3me année B: Offerts par M. T.-A. Wark, S.C.P.P.C.—Prix de concours

1er, Bourse de \$1.50, décerné à A. Raymond Roof; 2me, Bourse de \$1.00, décerné à Hébert Labelle; 3me, volume, décerné à Omer Montplaisir; 4me, volume, décerné à Raymond Richer; 5me, volume, décerné à Raoul Gagnon; 6me, volume, décerné à Henri-Georges Bergeron; 7me, volume, décerné à Jacques Lachapelle; 8me, volume, décerné à Willie Rompré; 9me, volume, décerné à Adrien St-Pierre; 10me, volume, décerné à Paul-Emile Mireault; 11me, volume, décerné à Benoît St-Pierre; 12me, volume, décerné à Marcel Boullé.

Lettrés de sympathies

M. le chanoine P.-A. Bellemare, curé de Batiscan; M. l'abbé Arthur Jacob, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières; Rev. de Socur Blaise, des SS. de la Providence; MM. et Mme Arthur Desautels, député u fédéral; Mme J.-Bte Proteau, la famille Oscar Landry, la famille Wilbrod Brousseau, Mlle Gabrielle Pintal

Va et vient

Sont à St-Stanislas dernièrement: Mlles Hélène et Amélie Massicotte, Mlle Rose-Alice Moreau, MM. Elphège Massicotte et Julien Gervais.

M. et Mme Pierre Duval sont de retour d'une promenade à Montréal, Joliette et St-Hyacinthe.

M. et Mme Charles - Henri Dugué, de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme I. Hugue, leur fille Marie-Françoise et Mlle Marguerite Rivard, de Montréal, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Lacoursière.

Le Colonel et Mme C.-E. Leblanc ainsi que leurs deux fillettes de Montréal, passent quelque temps parmi nous.

Mlle Marcelle Barthe, de Québec, était ces jours derniers en visite chez sa mère Mme J.-Bte-M. Barthe.

M. Chs-H. Gouin est de retour d'une promenade à Arthabaska-ville et St-Rémi de Tingwick.

La famille Ulric Lehouillier, des Chutes Shawinigan est arrivée pour passer la belle saison parmi nous.

Mlle Fabienne Dolbec, de Ste-Anne de la Pérade, était en visite chez M. J.-A. Fortin, dernièrement.

M. Georges-Henri Branelle, de Meriden, est en promenade chez des parents.

Mme C. Lebeuf et ses fillettes Louise et Yvonne, de Montréal, passent quelque temps ici.

M. Pierre Déary, avocat, de Montréal, était de passage chez son père M. A. Déary, dimanche.

Mlle Thérèse Blondin de Montréal, en promenade chez son père M. Joseph Blondin.

Mlles Françoise Côté, institutrice à Hérouxville, et Geneviève Leblanc, institutrice à Victoriaville, sont venues passer la vacance chez leur père MM. Gaspard Côté et Adélar Leblanc.

—Lundi le 24 juin eut lieu en notre église paroissiale le service de M. France Deshaies.

—M. et Mme Maurice Blondin, Mme H. Deslets et Mlle Pauline Deslets de passage à Victoriaville, dimanche.

—En promenade chez M. use part Côté, Mlle Juliette Côté, St-Léon.

Cap-de-la-Madeleine

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Séance de distribution des Prix

Présidée par le Rév. Père Athanase Francoeur, O.M.I. Le 20 juin 1929

Prix spéciaux—3me année B: Offerts par M. T.-A. Wark, S.C.P.P.C.—Prix de concours

1er, Bourse de \$1.50, décerné à A. Raymond Roof; 2me, Bourse de \$1.00, décerné à Hébert Labelle; 3me, volume, décerné à Omer Montplaisir; 4me, volume, décerné à Raymond Richer; 5me, volume, décerné à Raoul Gagnon; 6me, volume, décerné à Henri-Georges Bergeron; 7me, volume, décerné à Jacques Lachapelle; 8me, volume, décerné à Willie Rompré; 9me, volume, décerné à Adrien St-Pierre; 10me, volume, décerné à Paul-Emile Mireault; 11me, volume, décerné à Benoît St-Pierre; 12me, volume, décerné à Marcel Boullé.

Lettrés de sympathies

M. le chanoine P.-A. Bellemare, curé de Batiscan; M. l'abbé Arthur Jacob, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières; Rev. de Socur Blaise, des SS. de la Providence; MM. et Mme Arthur Desautels, député u fédéral; Mme J.-Bte Proteau, la famille Oscar Landry, la famille Wilbrod Brousseau, Mlle Gabrielle Pintal

Va et vient

Sont à St-Stanislas dernièrement: Mlles Hélène et Amélie Massicotte, Mlle Rose-Alice Moreau, MM. Elphège Massicotte et Julien Gervais.

M. et Mme Pierre Duval sont de retour d'une promenade à Montréal, Joliette et St-Hyacinthe.

M. et Mme Charles - Henri Dugué, de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme I. Hugue, leur fille Marie-Françoise et Mlle Marguerite Rivard, de Montréal, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Lacoursière.

Le Colonel et Mme C.-E. Leblanc ainsi que leurs deux fillettes de Montréal, passent quelque temps parmi nous.

Mlle Marcelle Barthe, de Québec, était ces jours derniers en visite chez sa mère Mme J.-Bte-M. Barthe.

M. Chs-H. Gouin est de retour d'une promenade à Arthabaska-ville et St-Rémi de Tingwick.

La famille Ulric Lehouillier, des Chutes Shawinigan est arrivée pour passer la belle saison parmi nous.

Mlle Fabienne Dolbec, de Ste-Anne de la Pérade, était en visite chez M. J.-A. Fortin, dernièrement.

M. Georges-Henri Branelle, de Meriden, est en promenade chez des parents.

Mme C. Lebeuf et ses fillettes Louise et Yvonne, de Montréal, passent quelque temps ici.

M. Pierre Déary, avocat, de Montréal, était de passage chez son père M. A. Déary, dimanche.

Mlle Thérèse Blondin de Montréal, en promenade chez son père M. Joseph Blondin.

Mlles Françoise Côté, institutrice à Hérouxville, et Geneviève Leblanc, institutrice à Victoriaville, sont venues passer la vacance chez leur père MM. Gaspard Côté et Adélar Leblanc.

—Lundi le 24 juin eut lieu en notre église paroissiale le service de M. France Deshaies.

—M. et Mme Maurice Blondin, Mme H. Deslets et Mlle Pauline Deslets de passage à Victoriaville, dimanche.

—En promenade chez M. use part Côté, Mlle Juliette Côté, St-Léon.

Cap-de-la-Madeleine

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Séance de distribution des Prix

Présidée par le Rév. Père Athanase Francoeur, O.M.I. Le 20 juin 1929

Prix spéciaux—3me année B: Offerts par M. T.-A. Wark, S.C.P.P.C.—Prix de concours

1er, Bourse de \$1.50, décerné à A. Raymond Roof; 2me, Bourse de \$1.00, décerné à Hébert Labelle; 3me, volume, décerné à Omer Montplaisir; 4me, volume, décerné à Raymond Richer; 5me, volume, décerné à Raoul Gagnon; 6me, volume, décerné à Henri-Georges Bergeron; 7me, volume, décerné à Jacques Lachapelle; 8me, volume, décerné à Willie Rompré; 9me, volume, décerné à Adrien St-Pierre; 10me, volume, décerné à Paul-Emile Mireault; 11me, volume, décerné à Benoît St-Pierre; 12me, volume, décerné à Marcel Boullé.

Lettrés de sympathies

M. le chanoine P.-A. Bellemare, curé de Batiscan; M. l'abbé Arthur Jacob, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières; Rev. de Socur Blaise, des SS. de la Providence; MM. et Mme Arthur Desautels, député u fédéral; Mme J.-Bte Proteau, la famille Oscar Landry, la famille Wilbrod Brousseau, Mlle Gabrielle Pintal

Va et vient

Sont à St-Stanislas dernièrement: Mlles Hélène et Amélie Massicotte, Mlle Rose-Alice Moreau, MM. Elphège Massicotte et Julien Gervais.

M. et Mme Pierre Duval sont de retour d'une promenade à Montréal, Joliette et St-Hyacinthe.

M. et Mme Charles - Henri Dugué, de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme I. Hugue, leur fille Marie-Françoise et Mlle Marguerite Rivard, de Montréal, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Lacoursière.

Le Colonel et Mme C.-E. Leblanc ainsi que leurs deux fillettes de Montréal, passent quelque temps parmi nous.

Mlle Marcelle Barthe, de Québec, était ces jours derniers en visite chez sa mère Mme J.-Bte-M. Barthe.

M. Chs-H. Gouin est de retour d'une promenade à Arthabaska-ville et St-Rémi de Tingwick.

La famille Ulric Lehouillier

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 2 JUILLET 1929

PAGE TROIS

La Fête de la Confédération

Nous avons célébré hier la fête de la Confédération Canadienne. C'est en réalité la fête de toute la nation. Si l'anniversaire de la signature du pacte fédératif passe d'ordinaire assez inaperçu, il n'en est pas moins vrai que la commémoration de cet événement historique doit suggérer en nous des pensées de paix, de satisfaction et de confiance en l'avenir. Nous avons toutes les raisons du monde d'être fiers de notre titre de Canadiens, car notre situation de peuple libre dans le vaste empire britannique nous offre infiniment plus d'avantages qu'elle ne comporte de devoirs.

Au vrai le lien qui nous unit à l'empire s'atténue de plus en plus; c'est au point que le maintien de notre union à la couronne anglaise nous paraît dictée surtout par notre véritable intérêt plutôt que par l'allégeance due au souverain britannique. Nous sommes une nation libre, dans un concours de nations également libres comme nous, mais dont l'union sympathique et l'identité d'intérêts constituent seuls la force pour la sauvegarde de leurs droits.

Depuis le grand cataclysme mondial et les multiples accords diplomatiques qui ont suivi, le status canadien est devenu bien différent de ce qu'il était avant la guerre. Nous sommes à proprement parler, les maîtres de nos destinées, à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous faisons nos lois en ne considérant que nos propres intérêts, et nous n'acceptons des traités de l'Empire que ce qui nous convient.

Nous avons raison cependant de nous considérer heureux de vivre à l'ombre de la couronne Anglaise. Actuellement le peuple d'Angleterre nous donne le grand spectacle d'une nation fortement éprise du respect de la tradition, respectueuse de la couronne et aimant son Roi. A l'époque troublée où nous vivons le spectacle que présente la nation anglaise en est un qui inspire confiance.

Nous n'oublions pas cependant que la politique canadienne ne relève plus du gouvernement de Londres et qu'Ottawa n'a plus à s'inspirer des idées de Downing Street. Et nous nous sommes pris d'artisan de nos destinées canadiennes. C'est avec cette certitude que nous devons désormais considérer l'avenir.

Il suit de là que nos gouvernements, n'ayant plus même l'ombre d'une entrave dans la passation de nos lois, se doivent à eux, et nous doivent à nous de doter le pays d'une législation saine, morale, et juste dont l'application sera la véritable force de notre jeune pays. On a beaucoup agité cette malheureuse question du divorce depuis quelque temps. La vérité est que depuis la confédération jamais le parlement fédéral n'a sanctionné une loi de divorce au Canada. Le divorce ne subsiste que dans les provinces qui avaient déjà cette plaie lors de leur entrée dans le giron fédéral. Depuis 1867 tout ce que le Parlement fédéral consent à faire est de traiter chaque cas de divorce qui lui est soumis comme un cas d'exception, et d'en disposer à titre de tribunal extraordinaire.

Beaucoup se demandent cependant si, devant les proportions énormes que prend ce chiffre honteux de divorce en notre pays, le Parlement canadien ne ferait pas mieux de ne plus user de sa prérogative exceptionnelle, et de refuser de considérer les plaintes qui affluent devant lui de plus en plus nombreuses chaque année.

Et même au point de vue de notre province de Québec, nous avons encore beaucoup à faire pour donner au mariage chrétien la sécurité et la stabilité qu'il doit avoir pour le bien de la société. Nous n'avons pas de tribunal de divorce en cette province; mais nous n'avons pas non plus dans notre code civil, dans ce code qui est pourtant bien notre œuvre, les lois sur le mariage qui devraient y être. Toute cette partie de notre loi civile est à refaire. Et nous nous demandons comment notre gouvernement provincial a pu se dérober depuis si longtemps à la tâche essentielle d'accorder notre législation matrimoniale avec les enseignements de l'Eglise.

Tout le mal vient du fait que notre loi civile de Québec n'oblige pas les contractants à se présenter devant un ministre de leur dénomination religieuse, et pas même de la dénomination religieuse d'au moins l'un des futurs conjoints. Sous l'empire de notre code, n'importe qui détenant une licence lui donnant droit de célébrer mariage: prêtre, ministre ou laïque, peut marier valablement tous les couples qui se présentent devant lui. On comprend tout le trouble qui peut suivre de là, et la porte reste ouverte aux pires abus.

Nos lois catholiques sont sages. Elles demandent que les conjoints catholiques ne contractent mariage que devant le curé de leur paroisse, ou le curé de l'un des contractants. Le but de cela est d'entourer l'union sacrée de l'homme et de la femme de toutes les mesures de prudence dont on ne peut se départir en pareil cas. Tout ce rite que l'Eglise nous commande d'accomplir dans la célébration du mariage devrait être inséré dans notre code civil, et il devrait y être depuis plus de soixante ans.

Nous n'avons pas à louer les juges, bien intentionnés sans doute mais certainement mal inspirés, qui ont cherché à nous faire croire que nos lois civiles sur le mariage étaient ce qu'elles devaient être, quand cela n'est pas. Nous aimons mieux le jugement brutal des magistrats non-catholiques qui nous disent clairement ce qu'est notre législation civile quant au mariage. Or cette interprétation vraie de notre code démontre que depuis plus de soixante ans le législateur catholique de la catholique province de Québec nous a donné des lois absurdes pour régir la célébration du mariage.

Nous ne croyons pas mal à propos de dire en cette fête de la Confédération canadienne, que, puisque nous avons la liberté de faire nos propres lois, ce privilège exceptionnel comporte le grand devoir de ne faire que de bonnes lois. Et cela, au Parlement fédéral comme à notre législature provinciale.

Il est sans doute d'autres cas où nos lois devraient être meilleures qu'elles ne sont. Mais à nos yeux la stabilité du mariage, et sa sécurité, jouent un rôle si profond pour le bonheur des familles et la paix de la société que nous voudrions voir, à Ottawa comme à Québec, nos législateurs remédier généreusement à ce qui manque dans nos lois pour assurer la sécurité des foyers canadiens.

Joseph Barnard

Avis Important

Personne autre que les Equipiers n'est autorisée à recueillir présentement des fonds pour le Séminaire.

Mettez-vous en garde contre des inconnus qui pourraient abuser des circonstances actuelles pour faire appel à votre charité.

Les Equipiers qui iront vous visiter ont commencé leur travail le 1er juillet et ils ont des cartes spéciales qui garantissent leur identité.

Le Directeur de la Campagne

L'AIDE AU SÉMINAIRE

Le Souper des Equipiers de l'Aide au Séminaire remporte un bon succès

Au souper des Equipiers présidé, dimanche soir, par S.G. Mgr Cloutier, règne le plus bel enthousiasme. — Plus de \$10,000 souscrits séance tenante.

Beaux gestes de MM. Provencher, Lacoursière, J.-L. Fortin, MM. les abbés Joseph Ferron et Antoine Auger.

Si l'on en juge par l'enthousiasme qui régnait au souper des Equipiers, dimanche soir, le succès de la campagne en faveur du Séminaire est assuré. De fait ce fut la plus belle manifestation que l'on ait vue depuis le commencement de la présente campagne.

L'objectif de \$100,000 sera sûrement dépassé car les déclarations qu'ont faites MM. Adolphe Provencher, J.-O. Lacoursière, J.-L. Fortin et les abbés Ferron et Auger, en plus de soulèver des applaudissements les plus chaleureux, ont jeté le braie dans la souscription de façon extraordinaire. C'est ainsi que nous avons vu M. Provencher ajouter une nouvelle somme aux quelques cents dollars déjà souscrits, M. J.-O. Lacoursière doubler sa souscription par un nouveau don de \$500., M. J.-L. Fortin se dit si bien impressionné par le beau travail des Equipiers de l'Aide au Séminaire qu'il veut lui aussi faire sa part dans cette campagne et il verse un autre cinq cents dollars, ce qui porte sa souscription actuelle à \$1,500. C'est magnifique.

Puis c'est M. l'abbé Joseph Ferron qui souscrit 1,000 dollars, M. l'abbé Antoine Auger qui garantit au Séminaire, sa vie durant, une rente annuelle de \$500. De telles générosités ne pouvaient manquer de créer de la sympathie et les Equipiers de l'Aide au Séminaire soulagement de ces gestes si généreux. Un autre geste non moins généreux et qui est sûrement le gage du meilleur succès, c'est celui des ouvriers des Syndicats catholiques travaillant à la construction de la nouvelle bâtisse au Séminaire. Ces Messieurs ont fait généreusement, comme souscription à la présente campagne, le don d'une journée de leur travail. Beau geste, s'il en est un et dont la signification a une portée toute significative: l'union de toutes les classes, l'union de tous les coeurs, l'union de toutes les volontés pour la même fin, l'Aide au Séminaire.

Le souper des Equipiers fut présidé par S. G. Mgr Cloutier et M. J.-O. Lacoursière, tous deux présidents d'honneur et M. Adolphe Provencher, président actif de la présente campagne.

La salle, joliment décorée présentait le plus joli coup d'oeil, les tables étaient bien garnies et les Equipiers, tous à leurs places.

A la table d'honneur figuraient à côté de S. G. Mgr Cloutier, le Supérieur du Séminaire, MM. les Curés des diverses paroisses de la ville, les Patrons de la Campagne de l'Aide au Séminaire, le Rév. Père Piché, M. l'abbé Giroux, etc., etc.

Délicatement salué par M. Provencher, bien adresser Mgr Cloutier veut bien adresser la parole et donner la note du succès de la présente campagne.

Sa Grandeur, malgré les fatigues d'un dimanche bien rempli, trouve dans sa grande énergie une force nouvelle et dans son coeur des sentiments qui touchent profondément l'auditoire.

Sa longue expérience des hommes et des choses lui suggère les moyens les plus utiles et les plus forts pour arriver au succès. Il montre le zèle et les qualités du bon équipier, son intelligence, la compréhension de son devoir et son habileté à juger des situations qu'il aura à envisager.

Ajoutez à tout cela, dit-il, la prière confiante et je vous garantis le succès. St Joseph en a fait bien d'autres en faveur de son Séminaire, et en cette occasion, soyez assurés qu'il est avec nous.

Sa Grandeur termine en assurant tous les Equipiers de sa plus grande reconnaissance et il se dit assuré que l'objectif de \$100,000 sera certainement dépassé.

Des applaudissements qui se changent en véritable ovation saluent ces belles paroles de S. G. Mgr Cloutier.

Vers la fin du souper M. Provencher, l'infatigable président de la

campagne, son monde dans une magnifique envolée:

"Le caractère de ce souper de la famille des Equipiers étant plutôt intime, il a été entendu qu'il n'y serait pas porté de toasts et c'est pourquoi, dès ce moment, je me hâte de dire combien nous apprécions la présence, au milieu de l'armée de l'AIDE AU SEMINAIRE, de nos invités, dignitaires ecclésiastiques et autres, et de la plupart des membres de notre Comité d'honneur et nos patrons. A tous, je dis notre admiration et nos remerciements particuliers pour leur apport très précieux à l'œuvre qui nous réunit ce soir.

L'heure est arrivée de partir en campagne; capitaines et soldats sont animés du plus pur enthousiasme et de la plus grande confiance dans l'habile stratégie du généralissime Blanc, le Père Piché et du Commandant Philippe Bigué.

Le théâtre des opérations a été débarrassé des fils barbelés et même des gaz asphyxiants représentés par les objections de toute sorte. Ils ont été enlevés ou se sont dissipés par la force des arguments et par la lumière éblouissante résultant de la littérature soignée et de la parole éloquent de tous ceux qui ont habilement et justement préparé l'opinion publique depuis quelques semaines, et aujourd'hui, nous attendons le départ de nos troupes qui, en avons nous l'assurance, remporteront de jour en jour de plus en plus grands succès.

Quand on combat pour une si noble, si grande et si belle cause que celle de l'éducation et de l'enseignement classique, éducation et enseignement qui donnent à la meilleure partie de notre jeunesse la préparation et la formation nécessaires, pour en faire ou des prêtres instruits et dévoués, ou des liaques également instruits et éclairés qui dirigeront par la suite leurs compatriotes dans le droit chemin, l'on a toute raison de croire que l'appel à l'imagination, à l'intelligence, au coeur et à la volonté du peuple de notre ville ne manquera pas de conduire l'entreprise à bonne fin.

Comme le disait si bien son Excellence le Délégué apostolique, ici même, l'an dernier, les Equipiers, qui est l'œuvre des Equipiers, doit intéresser tous les citoyens. Sa Grandeur Monseigneur notre évêque, dans son magistral exposé de la question, lors de l'ouverture de cette campagne, à la cathédrale, le 9 du courant, avec toute la force communicative qu'on lui connaît, disait ceci: "L'œuvre du Séminaire est la cause de tout le monde; tous en bénéficient, tous doivent l'aider." Et j'oserais ajouter que ceux pour qui cette institution est leur Alma Mater sont davantage tenus de lui venir en aide dans la circonstance actuelle.

Si je n'ai pas eu l'avantage d'étudier moi-même au Séminaire St-Joseph, j'en ai bénéficié dans mes trois fils qui l'ont fréquenté tour à tour, et je reconnais de plus en plus le devoir de dépenser non seulement mon temps et mon énergie pour l'aider, mais aussi de lui faire la plus large possible la part des deniers de ma famille. Déjà l'an dernier j'ai souscrit quelques cents dollars et aujourd'hui, après en avoir causé avec les miens, nous ajoutons une nouvelle souscription par le chèque que je remettrai dans l'instant à monsieur le Procureur du Séminaire.

Vous avez comme moi grande hâte d'entendre les autres orateurs qui doivent nous entretenir, mais je vous prie de me permettre de dire un dernier mot et c'est à nos vaillants collaborateurs Equipiers que je veux m'adresser.

Après vous avoir admirés jus qu'ici dans les sacrifices que vous vous êtes imposés pour vous préparer au travail gigantesque de la campagne qui commence activement dès ce soir, j'ai raison de croire que chacun réalise bien, en ce moment, l'importance de son devoir pour les dix jours qui vont suivre. Sans y manquer, rap portez-vous-en au programme tracé

par le Rév. Père Piché et par votre valeureux chef, M. Philippe Bigué, et suivez diligemment leurs instructions.

Sans vouloir anticiper sur ce que de dernier vous dira probablement avant la fin de cette réunion ou avant de vous lancer à l'assaut, et sans qu'il y ait lieu à aucune comparaison malveillante à son égard, je crois opportun de vous prévenir que si vous ne vous acquittez pas de votre tâche, vous vous exposerez peut-être à ses malédictions.

L'écrivain Christophe Schmid raconte quelque part qu'il a trouvé dans une vieille église un tableau représentant l'empereur avec sceptre et couronne, et l'inscription: Je règne sur vous tous. A ses côtés se trouvait un pape portant la tiare et la houlette, avec ce texte: Je vous instruis tous. Puis, venait un soldat armé du glaive, et ces mots: Je vous protége tous. Plus loin, un paysan conduisant la charrue, avec la mention: Je vous nourris tous. Mais, dans le fond du tableau apparaissait la figure du diable qui possédait une brochette sur laquelle on lisait en gros caractères: Si vous ne faites votre devoir, je vous emporterai tous!

C'est vrai, chers amis, toutes les conditions ont leurs devoirs. Vous, vous êtes Equipiers dans la campagne de l'Aide au Séminaire. Votre devoir actuel a été bien tracé jusqu'ici. Je sais que l'accomplissement de vos devoirs, continuera de mériter l'admiration de tous et la leur, et produira sûrement bien au-delà de l'objectif de Cent mille dollars que nous avons en vue dans cette campagne.

Avant d'inviter les orateurs au programme, M. Provencher lit une lettre de l'hon. Jacques Bouchard, s'excusant de ne pouvoir être présent au souper des Equipiers. Il ajoute sa ferme conviction du succès de la présente campagne et il assure les organisateurs de sa plus entière collaboration et de son concours le plus effectif en faveur de l'Aide au Séminaire.

Mgr Louis Chartier, le premier orateur invité par M. Provencher, voit avec plaisir les citoyens les plus distingués de la ville réunis dans une même pensée; aider le Séminaire. Il rappelle le rôle du Séminaire dans la formation de la jeunesse, son efficacité et les fruits qu'il produit pour la société. Puis il adresse ses remerciements aux Equipiers et il les félicite de leur bel enthousiasme. La récompense de votre zèle c'est Dieu qui vous la donnera et les dons de Dieu sont toujours profitables.

Après Mgr Chartier, c'est le président d'honneur M. J.-O. Lacoursière, qu'acclame l'assistance. M. Lacoursière est heureux ce soir, car tout va bien, le succès est assuré. Ses paroles se ressentent de ce bel enthousiasme et il donne un nouvel exemple de sa générosité.

Discours de M. J.-O. Lacoursière, président d'honneur de l'Aide au Séminaire

Quand j'ai accepté le rôle qui m'honore beaucoup de président d'honneur de la Campagne de l'Aide au Séminaire, j'avais posé comme condition que ce serait une présidence... silencieuse! Jus qu'ici les engagements ont été tenus. J'ai pris part aux réunions des Equipiers, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les développements très encourageants de l'organisation à laquelle vous vous donnez de tout coeur. J'ai été souvent rémué par les paroles éloquentes et par les réactions spontanées des bons apôtres qui, depuis le début, ont montré beaucoup de zèle et beaucoup d'enthousiasme.

Je vous avoue que j'ai eu souvent envie de me lever moi aussi, pour vous dire la joie et la satisfaction que me donnaient toutes ces manifestations et les magnifiques espérances qu'elles laissent entrevoir pour le succès de l'Aide à notre très cher Séminaire.

J'ai pu jus qu'ici résister à la tentation de parler, mais ce soir je n'y tiens plus, il faut que je parle! A titre d'ancien élève, et de citoyen soucieux du bon renom et du progrès de ma ville, je tiens à vous dire avec force que je suis fier de vous, et que je suis très heureux d'avoir la certitude que notre campagne est assurée de réussir. Cette assurance je la trouve dans vos figures décidées, dans la trouvée dans la bonne volonté manifestée jus qu'ici, je la trouve enfin dans ce beau et réconfortant spectacle d'hommes de tout âge

La Santé du Roi

Un Te Deum d'action de grâce sera chanté dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, prescrit que le dimanche 7 juillet, dans toutes les églises et chapelles publiques où se fait habituellement le Service divin, on chante, après la grand'messe, ou la messe principale, un Te Deum pour remercier Dieu du retour à la Santé de notre Souverain Georges V.

et de toute condition, groupés comme une belle armée vaillante, qui n'attendent qu'un signal pour se dévouer et se donner au service d'une belle cause.

Notre vénérable Evêque vous a rappelé à maintes reprises que le Séminaire est l'œuvre des Equipiers, celle qui alimente et soutient toutes les autres. En travaillant en faveur de cette œuvre vous vous montrez donc de bons apôtres, vous contribuez à améliorer sous un grand nombre d'aspects, le sort de notre population et vous aidez notre ville à prendre le rang auquel elle a droit dans le domaine si important de l'éducation. Votre attitude vous donne droit à la reconnaissance et à l'admiration de tous les citoyens.

Cette campagne a besoin pour réussir de bonnes paroles, de collaboration généreuse, d'efforts et de sacrifices personnels, mais il lui faut plus encore!... Vous me permettez de faire directement ma petite part. J'ai donné à mon Alma Mater une contribution de \$500.00; j'ajoute ce soir à ce premier don, un renfort additionnel de \$500.00 encore. C'est une goutte, mais les gouttes font les océans et j'espère qu'il viendra assez de ces gouttes pour assurer à notre cher Séminaire un avenir long et une heureuse course vers l'idéal qu'il poursuit au service de la Religion et de la Patrie.

Mes bons Amis, ne l'oubliez pas. Si le travail que vous avez à accomplir est grand et noble, il revêt aussi un caractère d'une grande importance.

Voire Alma Mater a les yeux fixés sur vous, vous avez entre les mains le sort des Armes, le succès de cette campagne dépend de vous. Mettez-y donc tout votre être, tout votre travail et votre énergie, afin que nous puissions à accomplir ce grand et noble, il revêt aussi un caractère d'une grande importance.

M. l'abbé Giroux, qui succède à M. Lacoursière, a donné jus qu'ici le meilleur de sa personne à l'Aide au Séminaire et l'effort paraît un peu dans sa voix qui se voudrait forte pour porter à tous la parole du succès. Mais si la voix se refuse un peu, l'enthousiasme supplie vite, car M. l'abbé Giroux nous a servi un de ses meilleurs discours.

La campagne est un succès, parce que nos Equipiers ont fait un superbe travail et aussi parce que l'on prie. Il rappelle le souvenir de Verdun, le dévouement des poilus et leur mot de victoire: Ils ne passeront pas. Il dit aussi un mot du général Foch, alors que se déclanchait la grande bataille de la Marne: mon aile droite est enfoncée, ma gauche recule, mais l'attaque du centre, c'est cette attaque qui amena le succès. La confiance avait tout balayé. Ayons confiance, et disons nous tous: Nous l'avons notre \$100,000. Equipiers en avant.

Monsieur Rob. Ryan représentant l'élément anglais, la Congrégation Saint-Patrice, se dit heureux d'apporter à l'Aide au Séminaire, la collaboration des membres du groupe de langue anglaise aux Trois-Rivières.

Il parle de la nécessité de l'enseignement classique, ses bons effets, en quelque profession que l'on se donne. Si autrefois on faisait moins de cas de l'enseignement, l'expérience d'aujourd'hui est là pour dire que les meilleures positions sont pour ceux dont l'éducation est plus développée. Même dans l'industrie, c'est au plus instruit que vont les meilleurs salaires. Ce sont ceux-là qui ont la confiance des patrons.

L'éducation est absolument nécessaire et le bel édifice du Séminaire construisant ce bel édifice de la rue Laviolette mérite notre admiration car, en outre d'en embellir notre ville, il fournira à nos enfants l'occasion de s'instruire, de se développer et de devenir des hommes utiles à leurs familles et à la société. Il termine en assurant les organisateurs de l'Aide au Séminaire du plus entier concours de tous les membres de la Congrégation St-Patrice.

La souscription est un succès

La première Journée de la Souscription au Séminaire dépasse les espérances.

De fait les Equipiers ont rapporté, en comptant les souscriptions faites au souper dimanche soir la jolie somme de \$24,180.

L'équipe qui arrive la première est celle du capitaine Ernest Denoucourt avec la jolie somme de \$3,900.

Un fait à signaler particulièrement c'est le travail de M. Pierre Bédard de l'équipe No 13. Sur un total de \$3,500 que rapporte cette équipe Monsieur Bédard a fait souscrire à lui seul la jolie somme de \$3,000. C'est superbe, n'est-ce pas?

teurs de l'Aide au Séminaire du plus entier concours de tous les membres de la Congrégation St-Patrice.

M. Bigué, le chef des Equipiers, relève certaines paroles de M. Provencher et il déride son auditoire par quelques réparties finement amenées. Il signale particulièrement le geste des Syndicats catholiques et il en tire la certitude du plus grand succès de la présente campagne. Il commente les paroles de S. G. Mgr Cloutier et de M. l'abbé Giroux, puis il rappelle le travail des pionniers du Saint-Maurice, particulièrement M. Rob. Grant, les grandes Compagnies de bois, celles qui ont transformé la Vallée du Saint-Maurice. Il adresse un dernier mot d'ordre à ses Equipiers et il leur assure un succès éclatant.

Le Père Piché, le capitaine-organisateur en chef de la campagne termine la soirée par un discours empreint de piété dont il a le secret et qui crée si profonde impression.

Bref, c'est dans le plus bel enthousiasme que se clôt le Souper des Equipiers.

Changements ecclésiastiques

Par décision de S.G. Mgr Cloutier les changements ecclésiastiques suivants prendront effet cette semaine:

M. l'abbé Rosario Lafontaine, vicaire à St-Alexis, est nommé à St-Lazare; M. l'abbé Léon Paquin, vicaire à St-Lazare, s'en va à St-Bernard; M. l'abbé Emilien Girard, du Séminaire exercera le ministère à St-François d'Assise; M. l'abbé Antonio Magnan, vicaire à St-Philippe prendra charge du nouveau convent des Ursulines à Grand-Mont; M. l'abbé Hervé Matteau, vicaire à St-Bernard, ira à St-Philippe; M. l'abbé Albert Lambert, nouveau prêtre est nommé à St-Famille; M. l'abbé Albert Desjarlais, nouveau prêtre, est nommé à St-Alexis-des-Monts; M. l'abbé Paul-Emile Rainville, est nommé vicaire à St-Bernard; M. l'abbé Armand Houde, nouveau prêtre, est nommé à St-Cécile.

International

Paper Company
Boston, Mass., 12 juin 1929

Le Bureau des Directeurs a déclaré un dividende trimestriel de un et trois-quarts pour cent (1-3/4%) sur le stock cumulé (1-3/4%) sur le stock cumulé 7% préféré de cette compagnie, et un dividende trimestriel de un et un demi pour cent (1-1/2%) sur le stock cumulé 6% préféré de cette compagnie, pour le présent quartier, payable le 15 juillet 1929, aux porteurs d'actions inscrits sur les livres à la fermeture le 25 juin 1929.

Des chèques seront envoyés par malle. Les livres de transfert ne seront pas fermés.
R.-C. LADD,
Assistent-trésorier

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

CONSEILS DE SAISON POUR LES FERMIERS

Les méfaits que peuvent causer les mauvaises herbes, si on ne les détruit pas.

Après la vigoureuse campagne de presse lancée par le ministère de l'Agriculture de Québec, contre les mauvaises herbes, les cultivateurs ont commencé à réaliser quels dommages considérables elles leur causaient et d'un bout à l'autre de la province, ils s'apprêtaient à les détruire.

Pour aujourd'hui nous nous contenterons de faire valoir une de ces méthodes, qui en plus d'être un bon moyen de destruction pour les mauvaises herbes offre en même temps d'autres avantages appréciables.

En premier lieu, considérons les méfaits que peuvent causer une seule graine de mauvaises herbes si on ne la détruit pas à temps.

Toutes les mauvaises herbes peuvent se multiplier par leurs graines, les mauvaises herbes sont des plantes rustiques qui ne manquent jamais de donner cent pour un.

En faisant ses foins de bonne heure, quand les mauvaises herbes sont en fleurs, on détruit des millions et des millions de mauvaises graines qui ne pourront arriver à maturité et donner d'autres plants, l'année suivante.

Il est prouvé aujourd'hui que le foin coupé en fleurs contient plus d'éléments utiles à l'acré que le foin coupé tardivement.

N'attendons pas que le foin fasse du "lion" pour commencer à le faucher; en plus d'avoir une valeur alimentaire médiocre, le foin de graminée (mil) contient très souvent des ergots qui peuvent causer l'avortement chez les femelles laitières.

En faisant ses foins de bonne heure on peut compter sur un regain vigoureux, qui protégera la prairie contre les gelées dangereuses de l'automne et du printemps.

Il vaut mieux toujours commencer les foins une semaine trop tôt qu'une semaine trop tard.

Commençons donc nos foins de bonne heure et surveillons surtout: la Marguerite blanche, l'épervière orangée, la chicorée sauvage, les chardons, les laitérons.

Laporte de 'Devant image of a machine and text: Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce. Demandez les accessoires de Cyrille LABELLE & Cie 10, rue Des Forges, 10 Les Trois-Rivières.

LA PRODUCTION DE GRAINE DE TREFLE D'ALSIKE

(Notes des fermes expérimentales)

Depuis bien des années certains colons du Nord de l'Ontario produisent de la graine de trèfle d'alsike pour la vendre directement.

A la Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, nous avons conduit pendant quelques années une expérience pour voir les résultats obtenus au point de vue du rendement et de la qualité de la graine de semence lorsque le trèfle d'alsike est semé à la volée, en rangées de 12 pouces et en rangées écartées de 24 pouces.

Il est à noter cependant que les semences à la volée ont donné des résultats un peu meilleurs que les autres. Il y aurait aussi à dire que la récolte semée à la volée a une tendance un peu plus forte à faire une levée uniforme, qu'il y a moins de danger que les mauvaises herbes ne s'établissent que dans les semences en rangées espacées de 12 ou de 24 pouces; il semble donc que le système de semences à la volée est à recommander.

S. Ballantyne, régisseur, Station exp. fédérale, Kapuskasing, Ont.

Importance de la pulvérisation tardive des pommiers

(Notes des fermes expérimentales)

Assez souvent nous recevons à la Ferme expérimentale centrale des lettres de producteurs qui se plaignent que leurs fruits sont fortement attaqués par la tavelure, malgré que leurs arbres aient été pulvérisés cette année-là.

Les arboriculteurs devraient comprendre que le nombre de pulvérisations nécessaires n'est pas fixe, qu'il n'existe pas de méthode exacte, susceptible de garantir un contrôle économique. Les pulvérisations tardives sont les plus importantes en certaines années et les moins importantes en d'autres années.

Très souvent les fruits restent propres jusque vers la fin d'août, puis arrivent quelques jours de temps chaud et humide pendant lesquels il se développe suffisamment de tavelure pour causer des pertes sérieuses. Les arboriculteurs devraient toujours se tenir sur leurs gardes pour éviter cet état de choses. S'ils sont dans le doute, qu'ils consultent immédiatement leur service de pulvérisation le plus proche.

La citrouille et la courge sont des légumes que tous ne connaissent pas assez bien. En vérité, les légumes ne perdent leur goût que lorsqu'ils sont mal préparés ou mal cuits, mais si on connaissait mieux comment les faire cuire et si l'on en connaissait les meilleures variétés, ces légumes seraient plus appréciés.

Ces plants nous viennent des régions tropicales et, par conséquent, on ne doit les semer que lorsque la terre est chaude et qu'il n'y a plus de danger de gelée.

LSE PLANTS DE FLEURS ET LEGUMES

Il est indispensable d'éclaircir si Don veut avoir des fleurs ou des légumes vigoureux et uniformes

SOIN DU GAZON

Il est très rare que les conditions du sol et de la température soient parfaites qu'il ne soit pas nécessaire de replanter. C'est justement le temps de replanter, il n'est pas trop tard et, la récolte provenant de cette replantation sera magnifique. C'est la meilleure manière de faire donner à la terre son plein rendement; on sème dans les espaces vides. Sauf la laitue hâtive, les épinards, les radis et les oignons en graine, tous les légumes peuvent pousser si on les sème à ce temps-ci de l'année.

Comment éclaircir

Il est indispensable d'éclaircir si l'on veut avoir des fleurs ou des légumes vigoureux et uniformes. La plupart des plants de fleurs demandent tout autour d'eux un rayon de vide équivalent à la hauteur. Autrement, les plants peuvent être faibles et chétifs et de venir le jouet de tous les vents. Il faut être libéral quand il s'agit d'éclaircir, parce que les vides qui paraissent énormes en juin sont bientôt remplis dès le début de juillet, quand la croissance est à son maximum.

Les légumes nécessitent aussi le même traitement. En éclaircissant le trèfle d'Inde, on ne laisse que deux ou trois tiges par butte. Les pois et les fèves doivent être distancés de trois à quatre entre chaque plant. Les betteraves et les carottes doivent être semées d'abord à un pouce de distance et quand il faut éclaircir, on enlève les premiers plants bons à manger et l'on continue ainsi tout l'été à enlever les plants des qu'ils sont mangés. Puis quand il reste de cinq à six pouces entre chaque plant, on laisse profiter ces légumes jusqu'à l'automne; vu que l'on peut manger ces légumes dès qu'ils sont gros comme un œuf, un bon rang peut suffire pour une saison. On peut encore faire deux demi-rangs d'une variété différente et cela suffit pour approvisionner une famille ordinaire à condition d'employer les premiers légumes enlevés. C'est encore aussi le bon temps, à ce moment, de semer de la betterave, de la choux frisé ou autres légumes semblables que l'on mange comme des épinards. Ces légumes prennent peu de place, produisent beaucoup et font changement avec les légumes ordinaires.

Emondage du gazon

Il faut prendre beaucoup de soin quand on rase le gazon trop ras, on pisaque le soleil le brûle. Il ne faut pas le couper plus ras qu'un pouce de terre et, alors, la pelouse restera comme un tapis de Turquie. Au printemps quand il pleut souvent, de même qu'à l'automne, il faut tondre le gazon une fois par semaine, mais l'été, il suffit de le raser tous les quinze jours. Il ne faut pas laisser pousser le gazon à trois ou quatre pouces de hauteur, parce que la tondeuse éraze alors le gazon au lieu de le couper. Une fois coupé, on laisse le gazon sur place pour conserver l'humidité et préserver les racines contre l'ardeur du soleil.

La citrouille

La citrouille et la courge sont des légumes que tous ne connaissent pas assez bien. En vérité, les légumes ne perdent leur goût que lorsqu'ils sont mal préparés ou mal cuits, mais si on connaissait mieux comment les faire cuire et si l'on en connaissait les meilleures variétés, ces légumes seraient plus appréciés.

STE-URSULE

Honneur au Mérite

Mlle Reine-Blanche Lessard, élève de piano de Mlle Cordélie Lessard, a passé avec succès ses examens devant les juges de l'Académie de Musique de Québec, pour la classe "Laureat". Nos félicitations au professeur de renom et à la jeune Laureate à peine âgée de 14 ans.

RECOLTE ET BATTAGE DE L'ORGE

(Notes des fermes expérimentales)

Une bonne orge de brasserie doit être pure quant à la variété, la maturité égale et parfaitement mûre. Il n'y a pas d'uniformité lorsqu'il y a un mélange de variétés. Il faut que le grain soit beau, non endommagé et qu'il ne contienne pas d'autres grains ni de graminées de mauvaises herbes.

Supposons que la récolte vienne la graine pure et qu'elle appartienne à une variété qui tombe souvent à cette époque de l'année peuvent causer la germination du grain ou provoquer une forte décoloration. Le battage exige tout autant les soins que la récolte. Beaucoup de bonnes récoltes ont été perdues par un battage mal fait. La bonne orge ne doit pas avoir de grain cassé ni écorcé; cet accident se produit lorsque le battage est trop serré. Il vaut mieux laisser un peu de barbe adhérent au grain que l'enlever les enveloppes par un battage trop serré, car le grain lépillé de son enveloppe laisse une entrée libre à la moisissure qui gâte le malt que l'on fait avec ce grain. On peut enlever beaucoup des graminées de mauvaises herbes en employant de bons cribles dans la batteuse, et l'on économise ainsi sur le temps nécessaire pour remettre le grain jusqu'à ce qu'il soit dans l'état voulu pour le maltage.

Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc. 38, rue Hart, Trois-Rivières. Bureau du soir le vendredi de 7 à 8 heures

W. H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. O.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE. SPECIALITE: Maux de tête, Yeux crochets redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m. 492 St-Maurice, Tél. 965

SAINT-ELIE DE CAXTON

Visite pastorale de S. G. Mgr Comtois

Lundi, le 10 juin, Sa Grandeur Monseigneur l'Axilliaire arrivait parmi nous pour la visite pastorale. Bien avant son arrivée, les paroissiens étaient groupés en face du presbytère pour recevoir la bénédiction de Sa Grandeur. Comme il prenait le chemin du presbytère, les enfants du couvent agitaient les drapeaux qu'ils portaient et prièrent les couleurs papales et françaises flottaient. C'était une grande fête. Monseigneur était accompagné de M. l'abbé Léon Deilets. Parmi les prêtres venus pour la circonstance nous avons remarqué M. le chanoine J.-E. Laché, de St-Paulin, et son vicaire; M. les curés Gélinas, de Charette, Tremblay, de St-Mathieu, M. le vicaire Lamy, de St-Barnabé, et plusieurs autres.

Le lendemain Sa Grandeur célébra le sacrement de Confirmation à 80 enfants et se dit très heureux de revenir parmi nous. Il nous quitta le 11 dans l'après-midi pour se rendre à Charette. Les examens des écoles ont eu lieu jeudi et vendredi. Partout, Monsieur le Curé et MM. les Commissaires purent constater les progrès des élèves.

M. Germain Philibert, du Collège séraphique, et M. Donatien Philibert, d'Ottawa, sont arrivés le 19 pour passer les vacances d'été.

Mlle Marie-Louise Pellerin et Aurèle Gélinas étaient de passage à St-Barnabé, dimanche dernier.

MM. Rosaire Rivard et Ernest Lefebvre, de Waterbury, Conn., sont arrivés chez leurs parents pour quelque temps.

Mlle Flore Philibert, Mme Emery Lafrenière, de Waterbury, sont arrivées chez leurs parents cette semaine.

ST-MAURICE

Honneur au mérite

Diplômés de l'Académie de Musique, Québec, Classe Supérieure: "Grande Distinction" Mlles Annette Morin, Marguerite Desilets, Angèle Marchand, Classe Intermédiaire "Grande Distinction" Mlle Thérèse Massicotte.

Graduée au Pensionnat des SS. de l'Assomption de la sainte Vierge, Diplôme de "maison Mère Nicolet" français et anglais; Diplôme de l'Université Laval, Québec, Cours supplémentaire "Grande distinction".—Mlle Marie-Paule Morin.

Elle revient au foyer coverte de lauriers. Sincères félicitations à celle-ci d'abord et à toutes ses demoiselles pour leurs brillants succès. Ses succès reviennent en grande partie aux religieuses de notre Pensionnat de St-Maurice. Mlles Annette et Marie Paule sont les deux filles de M. et Mme J.-Ans. Morin du village.

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie. Bureau établi depuis plus de 30 ans. TEL. 114, 4, Du Platon.

Médecin

Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénéreux. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m. Maladies des voies urinaires femmes de la peau. Tél. 118 28 rue Royale

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640 Henri Bisson Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service. 142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières. 6a rue Alexandre Tél. 1913 Shawinigan Falls 26, 5me Rue Tél. 725 Grand'Mère 121 rue St-Jacques Tél. 497

Notaire

Tél. Bureau 1059 Résidence 1959f Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc. 38, rue Hart, Trois-Rivières. Bureau du soir le vendredi de 7 à 8 heures

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières Jacques Bureau, C. R. Philippe Bigné, C. R. Georges Gouin, C. A. Léon Girard, L.L.L. Bureau, Bigné, Gouin & Girard Avocats 4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Médecin

Tél. 469 Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique. Spécialités: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes. Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours. A domicile, sur rendez-vous. 72, Royale coin des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9

Avocat

Téléphone 328 1616 phone 328 Roger Bisson Avocat et Procureur 142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Avocats

Téléphone Bell 1988 DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats 4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Tél. 233 Chas Bourgeois B. A. L. L. M. Avocat 24, rue St-Joseph, 24 Les Trois-Rivières

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez. Bureau et hôpital privé 58, Royale coin Plaisante Tél. 1425 HEURES DE BUREAU 9 à 12 a.m. 1 à 6 et 7 à 8 p.m. Dispensaire Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Avocat

Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges

Avocat

Tél. 1059 Jean-Marie Bureau B.L.L.L.B. Avocat et Procureur 38, rue Hart Les Trois-Rivières. Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Notaire

Tél. 3140 Henri Lefebvre NOTAIRE Argent à prêter. Administration et règlement de succession, etc. BUREAU: No 42, ROYALE Bureau spécial à Saint-Prothaire le dimanche.

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235 J.A. Lemire, LL. L. Notaire Cessionnaire des greffes des notaires P. G. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Médecin

Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaux, du système osseux et du tube digestif. CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m. A domicile: sur rendez-vous. 56, Ave Lavolette.

Notaire

Tél. 469 Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique. Spécialités: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes. Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours. A domicile, sur rendez-vous. 72, Royale coin des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9

Notaire

Casier Postal 554 Téléphone 421 A. LEBRUN Notaire, C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets. Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc. 23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Notaire

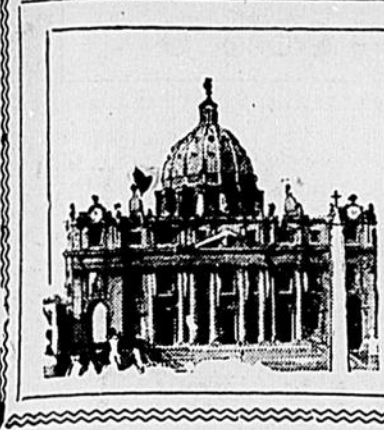
Tél. Bureau 1881 "Réa. 1444-J Victor Abran Notaire Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Architecte

Jules Caron Architecte 24, rue St-Joseph, 24 Les Trois-Rivières



Tribune Ecclésiastique

La Vierge du Maréchal

Aux plus mauvais jours de 1918, avant le redressement prodigieux qui devait sauver la France et assurer la victoire de la Civilisation, le Maréchal Foch avait son quartier général à Senlis. Chaque matin, de bonne heure, quand les nécessités du Commandement suprême ne l'obligeaient pas à se déplacer, il entendait une messe à la cathédrale. Debout à l'écart, dans le d'ambulatorio, proche le Maître-Autel et la table de Communion, du côté de l'Épître, il apercevait, sur sa droite, la chapelle de la Vierge de Bouvines, gloire, autrefois, de l'abbaye de la Victoire, et transportée à Senlis, à la Révolution.

Avant ou après l'office, on pouvait le voir méditer devant la vénérable statue qui est un des chefs-d'œuvre de notre art médiéval. Un mystérieux colloque s'établissait, sans doute, entre la divine Salvatrice et le soldat chrétien, chargé à ce moment de la responsabilité la plus lourde qui fut sur terre. J'ai pensé bien souvent que le Maréchal disait :

—Madame, je ne suis qu'un instrument dans les mains de Dieu. De sa seule justice, j'espère la Victoire. O vous, dont cette image merveilleuse et trop peu connue rappelle que le salut de la France lui fut accordé, au XIIIe siècle, en ce même péril d'une furieuse invasion des hordes germaniques, Vierge-Mère, daignez secourir les Français. J'ai confiance en Vous. N'est-ce pas à Votre intercession qu'il est permis d'attribuer qu'à Senlis, et non ailleurs, expira, une première fois, au début de l'affreux massacre, le flot envahisseur quand, soudain, il fut détourné de Paris vers la Marne ? N'est-ce pas à Senlis, et non ailleurs, que j'ai été conduit ? Faites qu'à Senlis, et non ailleurs, la force ennemie agonise, et que Votre serviteur reçoive, sous Votre égide, dans cette vieille cité, capitale du Valois, berceau de la Patrie, le signe certain de la Victoire française.

Ainsi priait, apparemment, le Maréchal, et il devait entendre une voix intérieure lui répondre : —Tu as raison d'espérer. Il n'y a point de hasard. Tout a un sens. Il faut comprendre. Tu as compris que l'Ile-de-France est une terre d'élection, et Senlis un lieu sacré. Ce fut, avec bien d'autres, un grand signe que la rencontre, en 1214, du messager du fils de Philippe-Auguste, Louis-à-Coeur-de-Lion, vainqueur des Anglais en Poitou, et du messager de Philippe-Auguste, vainqueur des Allemands à Bouvines. Le fils avertissait le père; le père avertissait le fils; la France était sauvée. Le roi et le prince voulurent commémorer cette rencontre. Elle s'éleva produite aux portes de Senlis.

L'événement eut, pour Philippe et Louis, d'autant plus de signification que Guérin, évêque de la ville, était le principal conseiller du roi, et l'un des plus ardents ouvriers de la victoire de Bouvines. Ce fut lui, que Philippe-Auguste chargea de faire sculpter son image, destinée à l'abbaye commémorative de la Victoire. Aie confiance, soldat chrétien. De ce marbre, où tu me vois, je te regarde et je l'entends !

Histoire de Notre-Dame de Bouvines

Philippe-Auguste étant victorieux, les Communes lui firent fête à son retour de Bouvines vers Paris. En la vieille cité des Syvanectes, vivait alors un imagier sculpteur, du nom de Jean Grossetête, dit Phébus, parce que, outre un chef fort, qu'il tenait de famille, il avait hérité d'une chevelure d'un blond ardent, qui semblait annoncer la fougue de son cerveau. C'était bien à la fois le plus habile ciseleur de pierre et le plus fâcheux mari qui se pût voir à vingt lieues à la ronde. Non pas qu'il fût ivrogne et méchant, mais seulement fantasque, ainsi que, souvent, les artistes, même excellents. Ne s'était-il pas mis dans la tête que la Plantine, sa femme, lui

portait malheur, parce que le chanoine Josias, l'architecte de la cathédrale, venait de lui refuser, coup sur coup, les statues de sainte Angadrême et de sainte Prothaise, commandées pour l'ornementation du portail septentrional ? La Plantine lui avait servi de modèle, et de sainte Angadrême, le chanoine disait : "Je n'en veux pas ! Elle louche". De sainte Prothaise, il déclarait : "Je n'en veux pas ! Elle a un goître". Hélas ! c'était vrai ! Quelque diablerie dut gêner la vue de Phébus ! Il avait parachevé le costume et les ornements des deux saintes, sans voir que les yeux de l'une et le cou de l'autre ne possédaient rien de la perfection céleste.

Persuadé que la faute en était à sa femme, bien qu'elle eût de beaux yeux bleus, fort égaux et fort d'aplomb, et, entre ses épaules et sa tête, un naturel support emprunté à un cygne, il soutint qu'elle était bigle, et que son col avait enflé. Le Malin, souvent, s'empare de l'esprit des artisans trop fiers de leurs succès, et les pousse en des pièges où ils trébuchent et déraisonnent. Phébus avait travaillé.

Il ne voulait plus voir la Plantine. Il fuyait son logis, il fréquentait des mécréants. Sa pauvre jeune femme, plus riche de grâce que d'argent, tout occupée d'un enfant-let né vers la fin de l'an passé, fondait en eau, et priait Notre-Dame la Vierge de lui ramener son Phébus, guéri de ses mauvaises idées.

Dans son malheur, elle s'en fut trouver le chanoine Josias, aussi rude que redouté. C'était un grand homme sec, dont les yeux de braise, enfoncés dans deux cavernes broussaillieuses, flambaient comme sarmets, l'hiver, sous le manteau de l'âtre. Jour et nuit, il peinait sur ses plans, pour terminer la fameuse cathédrale de Senlis. Les tours restaient à élever, sans parler de la décoration extérieure à mener à bonne fin.

Il habitait une sorte de cellule, construite proche le chevet de l'église, en plein chantier, sous un toit de tuiles, avec des murs faits de poutres dont l'entrecroisement retenait un solide torchis. Le soleil descendait dans sa gloire emprisonnée, quand la Plantine se risqua jusqu'au logis du chanoine. Elle portait son petit Clovis, riant et bouclé, qui, tout éveillé, riait aux anges. A personne elle ne confiait ce mignon, frais et potelé, qu'elle se consumait à soigner. Nonobstant, Marie-Joséphine Plantin, fille de Maître Aloys Plantin, greffier au Bailliage, restait jolie. Elle avait des traits réguliers, un chaste maintien et une voix d'ange. Elle heurta timidement à l'huis. Rien ne bougea ni ne répondit. Elle était sûre, pourtant, que le chanoine devait l'entendre. Bourguignon, le charpentier, venait de lui dire qu'il l'avait hébé un quart d'heure plus tôt, et elle avait aperçu du dehors, son crâne chauve. Elle comprit qu'il ne voulait pas être dérangé. Marie-Joséphine eut gros courage, ayant rassemblé tout son courage pour cette démarche. Elle sentit que, si elle reculait, elle n'oserait plus revenir. Soudain, comme poussée par une force secrète, elle ouvrit et entra. Le chanoine, courbé sur ses papiers, derrière une table éclairée par deux larges fenêtres, leva la tête au grincement de la porte, et reconnut la Plantine.

Elle s'arrêta, interdite, dans le chambranle, telle un portrait dans son cadre, et le soleil couchant la prit dans sa splendeur et la peignit de ses rayons. Elle tenait, sur son bras gauche, son enfant-let souriant, nullement troublé de l'apparition de ce grand vieil homme, noir de costume, jaune de traits et si étrangement féroce du regard.

—Ne bougez là, ma mie ! fulmina le chanoine, de sa grosse voix de dogue, ou, si faites un pas, le diable cornu vous étripe ! Terrifiée, elle n'eut garde d'avancer. Le terrible remueur de pierres avait saisi une planchette. A grands coups de charbon, il noircissait une feuille à dessiner d'une esquisse de l'apparition de la Plantine dans le chambranle de son logis. Ce faisant, il grondait : —Ne bougez, dis-je !... Ma mie, ton mari est un truand, qui a cent fois mérité la hart !... Vous m'en ferez rien, ma fille, si je ne m'en mêle. Trente jours de cul-de-basse-fosse, au pain et à l'eau te le rendront souple comme une feuille verte, et guéri de ses vanités. Ne bougez pas, par sainte Angadrême, si tu ne veux que... Ah !

sainte Angadrême ! Il nous l'a bien arrangé, ce marmiteux ! C'est votre faute, malheureuse, chante-t-il... Ah ! le fol ! De si beaux yeux ! Elle cou ! Madame Josias Prothaise n'en eut pas de plus finement tourné... Je ne sais ce que ferai de ce dessin, mais en vérité, ma mie, les ébérubins vous ont conduite céans... Ton petit est ton frère ! Qu'il est bien fait ! Jamais ange de terre ne m'a si gentiment regardé ! Toujours ils piaillent !... Ne bougez, vous dis-je !... Bon, voici à peu près mes lignes en place... Ecoutez-moi, Plantine, je ferai jeter ton truand de Phébus dans la Nonette, une pierre au cou pour lui apprendre à faire des saintes bigles et goitreuses ! Mais, toi, je veux que tu continues à te laisser portraiturer comme je le fais, pour que tu inspires nos imagiers. Nous allons avoir force argent. Nous ferons des folies pour notre cathédrale. Car tu sais, ma fille, la grande merveille de ces jours passés ? Une victoire comme onques César n'en remporta ! Notre pays délivré des Germains et des Anglais ! Ceux-ci déconfits, ceux-là hachés menu ! Vive Dieu ! que tu es jolie, Plantine !... Je te promets que tu verras le Roi notre Sire, lorsque, prochainement, il passera par sa bonne ville... Là, j'ai fini. Va-t'en. Mais avant, je veux te bailler deux écus d'or. Ton Phébus te fait souffrir, je le sais... Approche !

Il cherchait dans sa bourse Tremblante, elle vint jusqu'à sa table, et hasarda d'ouvrir les lèvres : —Messire Josias, dit-elle, justement, je venais vous demander de donner du travail à mon Phébus pour qu'il rentre au logis. —Du travail à ce fol ! Ce Bel zébulth d'orgueil ! La corde au cou, plutôt, jusqu'à ce que mor s'ensuive !... Tiens, voilà trois écus... Je bénis ton Clovis.

D'un ponce énorme, il fit un croix sur le front du petit. —Heureusement qu'il ne ressemble qu'à toi, remarqua-t-il. Allez-vous-en, et ne revenez-Plantine qu'on ne vous le dise... Tu es entré chez moi de ton gré, contre le mien, sorcière ! Si jamais tu recommences, je t'enlève la moitié de ta part de paradis !

Il avait mis les trois écus dans son amonière, et, de ses grosses mains, tourné la Plantine vers la porte. Quelques jours s'écoulèrent. Bientôt, la ville fut en rumeur. Les cloches sonnaient à la volée ; les gens d'armes se démenaient ; le populaire avait revêtu ses beaux habits. Tout était prêt, dans Senlis, orné de branches, de tapisseries et d'oriflammes, pour honorer le Roi victorieux.

En avant de la ville, sur le chemin de Crépy, par lequel Philippe-Auguste devait paraître, un arc triomphal, solidement bâti, habillé de verdure, portait à son faite un arceau de roses, dont s'ébahissait la foule, pour la raison qu'un voile le recouvrait, et cachait un mystère. L'arc triomphal marquait le place où le messager du Roi et celui de son fils avaient fait échange de leurs nouvelles de victoires. Au pied, étaient rangés les seigneurs et les gens d'Eglise, et, à droite et à gauche, sur deux échafauds, de gentes dames, jeunes et vieillards, galamment parés.

Ce même jour, dès le matin, sur l'ordre du chanoine Josias, une robe levée dans la laine du plus beau blanc, et d'hermine bordée, avec sa cordelière de soie, était arrivée au logis de la Plantine, qui d'une telle part, ne fit point difficulté de la revêtir. Comme par miracle, elle s'ajustait parfaitement à son gracieux corps, tant le savant architecte excellait à toutes mesures. Ensemble, une brassière de la plus fine toile et mignonnement raillée, devait découvrir le plus possible au franc soleil la chair potelée du petit Clovis.

Ainsi bellement accroupis, mais enveloppés de manteaux communs, la mère et le fils furent menés, en un char jusqu'au lieu décoré où la fleur du pays de Senlis attendait le Roi et sa suite. La Plantine avait, comme de coutume, peigné des cheveux en bandeaux sur son front pur, et amoureux disposé les bouches de son enfant-let au sourire d'ange. Celui-ci s'émerveillait de la promenade, du beau chemin sablé, du ciel bleu, des oiseaux chantant et des bonnes gens accourus en foule, la joie sur leurs visages. Le char dépassa un gros de marmots fort enflammés, parmi les

quels Jean Grossetête dit Phébus, plus excité pour s'étourdir que par plaisir de fêter ce jour glorieux. Il aperçut la Plantine et son fils. Ses amis salueaient sa femme de quolibets étonnés : —Attendez-nous, Plantine !... Le Roi vous vous a donc mandée ?... Clovis, voici ton père... Le mignon s'amusa de leurs cris. Bien que ce ribaud de Phébus eût détourné la tête, et parût ne rien voir ni entendre l'angelot l'avait reconnu à ses cheveux flamboyants, et cria : "Papa !" Muette, la Plantine pleurait. Cependant, le char avait gagné sur ces vilains. Il approchait de l'arc de triomphe. Il était temps. Messire Josias pénétra et fulmina à l'entour. Au loin du chemin tiré en droiture sur l'immense plateau, vers Crépy, un nuage de poussière amonçait déjà le Roi. Vite, la Plantine, ébahie, fut débarrassée de son manteau, l'angelot tiré du sien et rendu à sa mère, qui se vit poser une couronne d'or sur la tête. Puis, deux des charpentiers de Messire Josias engagèrent la mère et l'enfant dans un escalier étroit, ménagé dans l'arc de triomphe, et caché par la verdure que le soleil perceait de ses rayons. La Plantine, qui croyait rêver, fut poussée jusqu'à faite du monument, sous l'arceau de roses, et une écharpe, de même laine que sa robe, la retint assujettie à un mât, à trente pieds du sol.

—Tiens bien ton petit, Plantine ! gronda dans l'escalier, la voix basse de Messire Josias. Tu représentes ici Notre-Dame la Vierge secourable au Roi. L'honneur est grand pour toi, ma fille... Bourguignon, baille-lui ce lys ; qu'elle le prenne dans sa dextre... Aussitôt le Roi passé, vous la descendrez... Tu auras cinq écus d'or Plantine. Or ça, vous autres, tirez le voile, comme je l'ai dit. Ses deux aides obéirent, et, cachée de dos, en partie, de sorte que son soutien de bois ne se voyait pas, la Plantine apparut de face, tournée vers Crépy, vivante figure de la Reine des Cieux, son lys dans sa main droite, et couronnée d'or.

Au-dessus d'elle, cette inscription se pouvait lire, de loin : **Louange à Celle qui donne la Victoire !** Des échafauds dressés en avant de l'arc de triomphe, une rumeur admirative monta, de même que des rangs de l'escorte royale, qui approchait de l'édifice et de son couronnement.

Cependant, les marçands applaudissaient, criant : "Noël !" Parmi eux, Jean Grossetête, dit Phébus, reconnaissant au suprême poste de figurant de Marie, Mère de Dieu, sa Plantine méconnue, malheureuse, abandonnée, avec son petit Clovis, si heureux d'être comme en paradis, sous des fleurs sur ce peuple en liesse.

Le visage de la jeune femme rayonnait d'émotion, et ses grands yeux se levaient au ciel, lui rendant grâces. Alors, Phébus, l'égaré, vit bien qu'elle avait le plus beau regard du monde. Il vit aussi que son cou était délicieusement fait. Le voile de ses prunelles tomba, comme était tombé celui de l'arceau de roses. Il se jeta à genoux dans la poussière, et tendit les bras vers Plantine et son enfant. Mais nul n'y prit garde. Le Roi, ayant à côté de lui son chancelier, Messire Guérin, évêque de Senlis, l'un et l'autre portant, sur leur harnais de guerre le Roi le manteau blanc aux fleurs de lys d'or, l'évêque sa cape violette, s'étaient arrêtés, ravis de l'arc triomphal et de la suave apparition qui le dominait.

—Pâques Dieu ! prononça Philippe-Auguste, en regardant l'évêque, vous êtes, Notre ami, une inspiration céleste en ordonnant d'établir en ce lieu un souvenir de la rencontre qui Nous a tant réjouis, mon fils et moi. Je veux que ce souvenir survive. Nous édifierons, ici même, une sainte Abbaye, dédiée à la Victoire, et particulièrement à la Souveraine des Cieux, de qui Nous l'avons obtenue... Or ça, Messire, je compte que cette belle statue que le génie et le cœur des bons artisans de Senlis ont ainsi élevée sur Nous, en ce nimbe de roses, survivra de même, dans quelque marbre d'Italie, telle qu'elle est, là-haut, avec son enfant joyeux. Mais quel imagier saura la rendre aussi touchante ? Je le demande en vérité ?

—Alors, comme le Roi avait parlé dans le silence respectueux de la foule, une voix s'éleva du populaire : —Moi, notre Sire ! Moi ! Je la saurai rendre, et, cette fois, je jure que je n'errerai pas ! C'était Phébus qui, ainsi, s'exclamait, encore prosterné par repentance. Ce que voyant, le Chanoine Josias le fit lever et approcher du Roi et de l'évêque, lequel reconnut son féal Jean Grossetête, de même qu'il reconnaissait, à présent, sur l'arc de triomphe, la fille de Maître Aloys Plantin, et son petit enfant. —Ah ! Sire, gronda Messire Josias, si celui-ci n'est plus fol, il est capable de sculpter une magnifique Vier-

ge pour l'Abbaye de la Victoire ! Ainsi soit-il, approuva le Roi, et que le Ciel l'aide ! Nous l'aiderons aussi. Sur quoi il reprit son chemin, aux cris du populaire et de la noblesse, qui lui jetaient des fleurs. Voilà comment se fit, issue d'un premier dessin du chanoine Josias, repris à sa façon par Jean Grossetête, dit Phébus, maître imagier sensillien, la statue de Notre-Dame de Bouvines, que haut, noble et puissant Seigneur Guérin, Evêque de Senlis, chancelier du roi Philippe-Auguste, offrit un peu plus tard, en son nom, à l'Abbaye de la Victoire !

On peut croire que, dans la nuit du 6 novembre 1918, lorsque le Maréchal Foch fut averti du radiogramme allemand qui venait d'arriver au G.Q.G., improrant l'armistice, il pensa qu'il n'avait pas prié en vain la Vierge de Bouvines. Elle lui accordait dans Senlis, capitale du Valois, berceau de la Patrie, le signe certain de la défaite de l'Allemagne et du salut de la France.

Henri de Noussanne.
"Les Fleurs de la Charité."

LES VOEUX DU CONGRES MARIAL DE QUEBEC

10.—Le premier Congrès marial de Québec, réuni sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, Archevêque de Québec, et de NN. SS. les Evêques, demande humblement au Souverain Pontife qu'il lui paise :

1.—De définir et de proclamer comme un dogme de foi la doctrine de la Médiation universelle de la très sainte Vierge, vérité qui est clairement insinuée dans la Sainte Ecriture, explicitement enseignée par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, consignée dans de nombreux textes liturgiques, actuellement acceptée par l'unanimité des théologiens, expressément affirmée dans beaucoup de documents pontificaux, et qui, depuis longtemps fait pratiquement partie de la croyance populaire.

2.—D'étendre à l'Eglise universelle la Messe et l'Office de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

3.—Le Congrès Marial de Québec recommande aux prêtres d'expliquer aux fidèles, dans la prédication et les catéchismes, la doctrine de la Médiation de la très sainte Vierge, et de répandre les ouvrages qui exposent cette doctrine ; par exemple, les "Gloire de Marie" de saint Alphonse de Liguori, le "Coeur admirable" de saint Jean Eudes, le "Traité de la Vraie Dévotion à la sainte Vierge", et le "Secret de Marie" de Bienheureux Grignon de Montfort.

4.—Le Congrès marial recommande instamment aux fidèles de garder la pieuse habitude de porter le scapulaire, ou du moins, la Médaille scapulaire.

5.—Le Congrès recommande particulièrement aux fidèles de ne pas oublier de réciter l'Angelus trois fois par jour, au son de la cloche. L'Angelus rappelle, en effet, le grand mystère de l'Incarnation du Verbe, qui s'est opéré qu'avec le consentement de Marie, premier acte de sa Médiation.

6.—Le Congrès encourage le Clergé et toutes les autorités sociales à lutter contre l'usage du blasphème, spécialement du blasphème contre la sainte Vierge.

7.—Les Congrégations de la très sainte Vierge étant l'un des moyens les meilleurs de propager la dévotion envers la très sainte Vierge et d'assurer la conservation de l'esprit chrétien au sein de nos populations, le Premier Congrès marial de Québec émet le vœu

que les congrégations de la très sainte Vierge se multiplient dans les paroisses et que les hommes et les jeunes s'inscrivent en grand nombre sous la bannière de Marie dans ces congrégations.

8.—Le Congrès marial de Québec, émet le vœu que les parents prennent l'habitude, là où elle n'existerait pas, de porter leurs enfants, sitôt le Baptême administré, à l'autel de la sainte Vierge, et de les lui consacrer, afin d'attirer la protection de cette bonne Mère sur ces chers enfants.

9.—Le Congrès marial recommande fortement aux fidèles d'assister aux exercices du mois de Marie qui se font dans nos églises ; ceux qui ne pourraient se rendre à l'église, devraient faire ces exercices en famille, à la maison. On pourrait même, comme cela se pratique déjà en plusieurs paroisses, se réunir au pied de la "Croix du chemin", pour adresser quelques prières à la très sainte Vierge.

10.—Le Congrès marial émet le vœu qu'il soit fait, avec l'approbation de Son Eminence, des Congrès interparoissiaux ou régionaux, pour étudier, en commun, les meilleurs moyens de raviver les pratiques les plus importantes de la piété mariale et les mieux adaptées aux habitudes locales ; et que l'on institue une commission permanente, destinée à préparer les Congrès.

11.—Le Congrès émet le vœu que l'on fasse dans chaque paroisse, des recherches sur les traditions, les usages et les documents relatifs au culte de la très sainte Vierge.

12.—La donation totale à la très sainte Vierge, telle qu'elle a été exposée par le Bienheureux de Montfort, ayant été jugée le moyen le plus parfait de reconnaître pratiquement la Médiation de Marie, le Congrès marial recommande fortement aux prêtres, séminaristes, religieux et religieuses, ainsi qu'aux simples fidèles, de se consacrer entièrement à Jésus par Marie, et de mener ensuite, une vie d'union intime avec la sainte Vierge.

EXCURSION DE NOS CHAMBRES DE COMMERCE
A TORONTO ET AUX CHUTES NIAGARA
Des renseignements plus détaillés au sujet de ce magnifique voyage nous parviennent par l'en-

SPECIAL cette semaine seulement
Chocolats "Trulygood" et "Peanut Lasses Kisses"
39c la livre
LA PHARMACIE WILLIAMS
22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolate "Billie Burke"

LA SANTE DE VOS ENFANTS
Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte ! Vous pourriez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez
Uldéric Carignan
Epicier
(Agent pour les Liqueurs Christin)
22, Badeaux, Phone 122-1749

Ford
THE UNIVERSAL CAR
AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS
vendus par
St-Lawrence Motor Co. Limited
Vendeur autorisé Ford
99 rue St-Antoine
Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. O.
SUCCESSALE CHUTES SHAWINIGAN
au No 76, 5e Rue
Téléphone 912
Pièces de rechange Ford toujours en magasin.
St-Lawrence Motor Co. Limited
99, RUE ST-ANTOINE

tremise de M. J.-C. Georges-Contant, secrétaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

On sait déjà que cette excursion, dirigée par M. C.-E. Gravel, président de la Chambre de Commerce de Montréal et échevin de la ville d'Outremont, quittera Montréal à 10.30 p.m., mardi le 27 août, par train spécial de luxe du Pacifique Canadien composé de wagons-lits, wagons à compartiments et wagon-salon-buffet-observatoire.

Les excursionnistes de Québec, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Joliette, etc., arriveront à Montréal par le train du soir, après avoir complété leur journée d'affaires et se joindront au convoi spécial. Un fort contingent de la ville de Hull voyagera dans un wagon-lit particulier qui sera attaché au spécial à Smiths Falls.

Les adhésions affluent de plus en plus et tout fait prévoir un succès aussi considérable que l'an dernier, alors que plus de 175 voyageurs, représentant la plupart des Chambres de Commerce de la province, firent cette excursion. De nouveau cette année, les dames sont cordialement invitées à relever de leur présence le charme du voyage.

On nous fait remarquer qu'à Toronto, les excursionnistes ne passeront pas la nuit dans leurs wagons-lits, mais que des arrangements ont été conclus avec le Pacifique Canadien pour loger les voyageurs à l'hôtel "Royal York", dont l'inauguration a eu lieu le 11 courant. Cet hôtel, le plus grand et le plus moderne de tout l'Empire Britannique, vaut la peine d'être visité. On peut ainsi juger jusqu'à quel point les organisateurs du voyage sont soucieux du confort des excursionnistes en leur procurant l'avantage d'occuper à cette période active de la saison, une chambre avec bain des mieux aménagées.

Le premier arrêt se fera à Hamilton vers 8.30 a.m. mercredi le 28 août. Après une réception officielle, il y aura visite de la ville et de ses industries. Immédiatement après le lunch, des auto-cars de luxe conduiront les excursionnistes aux chutes Niagara et à Buffalo, N.-Y. Le retour à Hamilton, s'effectuera via Bridgeburg et le Pont de la Paix et ensuite par train jusqu'à Toronto. Le jeudi 29 août, les voyageurs seront à Toronto où ils pourront visiter tout à leur aise la grande exposition canadienne. Le convoi spécial quittera ensuite Toronto après la soirée pour arriver à Montréal vers 8 hrs a.m. vendredi 30 août.

SHAWINIGAN, GRAND-MÈRE ET LA REGION

Shawinigan

Les fêtes de l'Académie de l'Immaculée-Conception

Pour faire suite au compte rendu forcément succinct que nous avons déjà donné des belles fêtes qui se sont déroulées ici les 22, 23 et 24 juin à l'occasion de la célébration des noces d'argent de l'Académie de l'Immaculée-Conception, nous avons pensé qu'il serait intéressant de faire connaître le programme complet de ces magnifiques démonstrations.

Les fêtes débutèrent par la réception samedi après-midi, des Anciens dans la salle académique du Collège où le Rév. Frère Clémentin-Marie, directeur actuel, leur souhaita la bienvenue dans une touchante allocution dont maints passages furent soulignés par les applaudissements nourris de l'auditoire et dont nous donnons ci-après un pâle résumé:

M. Président,
MM. les Anciens,

C'est un grand honneur pour moi et c'est avec une joie profondément sentie que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue dans cette école qui fut jadis la vôtre, qui reste et restera toujours vôtre.

Je suis sûr que ce bonheur n'est pas moindre pour vous de revoir, pendant ces jours de fête, votre Alma Mater revêtue de ses plus beaux atours. Et vos anciens maîtres, qui ont pu venir se joindre à nous, seront fiers et heureux de vous revoir. Que de vieux souvenirs, que l'on croyait à jamais ensevelis dans la poussière de l'oubli, vont ressusciter sous vos pas, vous assaillant, vous étreignant pour vous faire revivre, pendant quelques heures, un peu du bon vieux temps! Même les souvenirs peut-être un peu pénibles, qui ont résisté à l'influence du temps, auront perdu leur acuité, car l'expérience des hommes et des choses vous a appris à tous à être indulgents.

Nous ne pouvions laisser passer inaperçue l'année 1929 qui marque le 25^{me} anniversaire de la fondation de cette école. L'an dernier, et au début de cette année plusieurs anciens m'ont maintes fois approché pour me témoigner leur profond désir de voir commémorer cette date par des fêtes dignes de Shawinigan.

Rappelant le désir des organisateurs des fêtes de faire coïncider avec celles-ci la fondation d'une Amicale des Anciens Elèves, le Rév. Frère Directeur dit que ce projet, qui dès 1916 avait été soulevé mais auquel, pour toutes sortes de raisons, on n'avait pu jusqu'ici donner suite, va maintenant se réaliser. C'est d'ailleurs, ajouta-t-il, une tradition dans notre Institut et c'est aussi le vœu de nos Supérieurs qu'il existe dans chacune de nos écoles une Amicale des Anciens Elèves. Cette date du 25^{me} anniversaire était toute désignée pour entreprendre la fondation de l'Amicale. Les réunions préparatoires que nous avons eues pour en étudier l'organisation afin de pouvoir la fonder sur des bases solides m'ont prouvé que j'avais rencontré vos plus ardens desirs. Vous avez tous montré le plus bel enthousiasme pour nous secourir dans le rude travail que nous entreprenions courageusement.

L'organisation d'une Amicale et d'une réunion des Anciens Elèves est une tâche qui demande la collaboration de nombreuses bonnes volontés. Je suis fier de dire qu'à Shawinigan nous l'avons eue cette collaboration aussi spontanée, aussi complète qu'enthousiaste et désintéressée.

J'adresse ici le merci le plus sincère à tous les Directeurs des Comités d'organisation et à leurs dévoués collaborateurs pour l'aide précieuse et combien joyeuse qu'ils nous ont apportée pour mener à bonne fin l'organisation des fêtes des Noces d'Argent de notre Collège. En les chargeant de collaborer avec nous, vous nous attendiez naturellement à beaucoup de dévouement de leur part. Laissez-moi vous dire que votre choix a été heureux à tout point de vue. Et si nous pouvons escompter un beau succès de ces fêtes, c'est au travail magnifique de notre Comité que nous le devons.

Et maintenant que nous voilà réunis pour vivre ensemble ces quelques heures de liesse, laissons nos cœurs s'ouvrir à la joie de nous revoir pour aimer et nous attacher encore davantage à l'Alma Mater qui avec amour vous tend ses bras. Nous avons déjà, dans un article précédent, souligné la belle allocution que prononça M. Saul Lambert Président du Comité d'Organisation des Fêtes, en réponse aux souhaits de bienvenue du Rév. Frère Clémentin-Marie. En évoquant de chers souvenirs que le temps ne

peut effacer, M. Lambert cita les noms des anciens Directeurs de l'Académie. Ce sont le Rév. Fr. Placidius, premier Directeur, de 1904 à 1910; aujourd'hui directeur d'une Maison de l'Institut à Pontivy, France; le Rév. Frère Célestin, directeur de 1910 à 1916, qui réside maintenant à Pointe-Claire et que les Anciens ont été si heureux de revoir parmi eux dès samedi; le Rév. Fr. Charles-Jules, directeur de 1916 à 1922, aujourd'hui directeur d'une mission en Ouganda, Afrique centrale; le Rév. Fr. Alphonse-Rodriguez, directeur de 1922 à 1927, depuis, Sous-Vicéteur pour le district de Québec, qui était également présent aux fêtes du 25^{me} anniversaire. Et les chers anciens Professeurs, dont quelques-uns ont déjà reçu au ciel la récompense de leurs peines et de leurs travaux, les RR. FF. Simon-Joseph, Ethelbert-Marie, Gabriel-Georges, Hyacinthe, Auguste-Alfred, Raoul-Joseph, Augustin-Cyr, Pierre, J.-Bte, Louis-Armand, Victor, Félix, Florentin-Yves, Elzéar, Hilaire, etc. Chaque nom était salué par les applaudissements nourris et prolongés des anciens qui voulaient ainsi rendre à ces maîtres dont ils avaient connu l'inlassable dévouement sans savoir toujours l'apprécier, l'hommage de leur profonde gratitude.

Le Rév. Frère Directeur donna ensuite la lecture de deux lettres du Rév. Fr. Placidius et d'une lettre du Rév. Frère Charles-Jules, exprimant leur regret de ne pouvoir participer aux fêtes du 25^{me} anniversaire mais assurant les Anciens qu'ils s'missaient à eux de cœur en ces jours de réjouissance et de démonstrations et souhaitant plein succès à l'Amicale des Anciens Elèves. Le Rév. Frère Clémentin-Marie souligna avec émotion le beau geste d'un groupe d'Anciens qui, anxieux de voir le Rév. Fr. Placidius prendre part aux fêtes de l'Académie dont il est le fondateur, avaient généreusement offert de payer tous ses frais de déplacement. Malheureusement les Supérieurs de la Communauté n'ont pu exaucer ce désir mais le geste des Anciens n'en est pas moins digne de mention. Au milieu des applaudissements de toute l'assistance, le Rév. Frère Directeur félicita aussi chaleureusement les finisseurs de 1919 d'avoir eu la belle pensée d'offrir à leur Alma Mater une magnifique plaque-souvenir sur laquelle sont inscrits les noms des Directeurs de l'Académie depuis sa fondation en 1904 jusqu'à ce jour ainsi que les noms des présidents de la Commission Scolaire de 1904 à 1929. Après le dévoilement par le Rév. Fr. Célestin de cette plaque commémorative, des inscriptions furent distribuées à tous les Anciens.

Le soir eut lieu sur le terrain du Collège un grand concert donné par l'Harmonie de l'Immaculée-Conception qui, sous la direction du Rév. Fr. Basile, exécuta avec brio le programme suivant:

- God save the King
- 1—The Fairest of the Fair March
- Sousa
- 2—Fête Provençale, ouverture
- P. Poppy
- 3—Il Travatore, sélection, Verdi
- 4—Rachel-Mazurka
- Marsal
- Solo de Cornet par M. Maurice Coulu, avec accompagnement par la Fanfare
- Intermission
- 5—Le Rêve Passe—Pas redoublé
- Krier
- 6—Roses premières, fantaisie
- Marsal
- 7—Vertige, grande valse de Concert
- Hemmerlé
- 8—Bohemina Girl, sélection Ballo
- O Canada

Dimanche 23 juin

Les Anciens comme les élèves actuels avaient été convoqués pour 9 h. à l'Académie, mais bien avant l'heure fixée ils étaient accourus à l'Alma Mater dont ils remplissaient la vaste salle où au-delà de 400 Anciens étaient à ce moment-là réunis. Après l'arrivée des invités d'honneur, au nombre desquels on remarquait le Rév. Frère Jean-Joseph, Supérieur Général des Frères de l'Instruction Chrétienne, qui, étant en visite au Canada, avait bien voulu consentir à revenir à Shawinigan, où il avait fait un court séjour quelques jours auparavant, pour prendre part aux fêtes du 25^{me} anniversaire de la fondation de l'Académie; M. le chanoine F. Boulay, curé de la cathédrale des Trois-Rivières qui en 1904, alors qu'il était curé de St-Pierre de Shawinigan et Président de la Commission Scolaire de cette ville, fit venir ici les RR. Frères de l'Instruction Chrétienne et leur confia la direction de la petite école de l'avenue de la Station; les RR. Frères Célestin, 2^{me} directeur de l'Académie de 1910 à 1916, et Alphonse-Rodriguez, 4^{me} directeur de 1922 à 1927 aujourd'hui Sous-

Vicéteur pour le district de Québec; Son Honneur le Maire J.-H. Nap. Desaulniers et MM. les échevins, les membres de la Commission Scolaire, plusieurs anciens professeurs, etc., on se forma en procession pour se rendre à l'église St-Bernard où une grand-messe solennelle était chantée à 10 h. 30 spécialement pour les Anciens Elèves et les RR. Frères. Le Capitaine Arthur Loranger, et les constables A. Lambert et C.-E. Brodeur, du Poste No 1, tous trois à cheval, ouvraient la marche suivis d'un fort contingent d'élèves actuels venaient le Bataillon des Cadets, la Fanfare du Collège, les Anciens Elèves puis enfin un grand nombre d'automobiles portant les invités d'honneur et les RR. Frères.

À la messe, les Anciens furent à l'honneur. M. l'abbé Alphonse-Lord, ancien élève, aujourd'hui vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières, assisté de M. l'abbé Armand Houde, comme diacre et de M. l'abbé H.-Paul Pelletier, comme sous-diacre, deux anciens également. Ce fut aussi un ancien de la première heure, le Rév. Père J. Perreault, C.S.V., du Collège de Bourget, à Rigau, qui prononça le sermon de circonstance, émouvante pièce d'éloquence religieuse dont nous reproduisons le texte dans une autre colonne. Avant lui, M. le curé H. Brousseau avait tenu à dire aux Anciens, dans une belle allocution, la très vive et profonde satisfaction qu'il éprouvait à les recevoir dans son église paroissiale et il les félicita chaleureusement d'avoir su donner à leurs fêtes la note religieuse qui en rehausse l'éclat et les rend plus mémorables.

Le chant fut rendu par la Chorale du Collège, qui, sous la direction du Rév. Fr. Thomas d'Action et avec le concours des RR. FF. Victorin, Samuel et Gatien, et de MM. M. Coulu, Dufresne, R. Gill et B. Cartier, anciens élèves, exécuta avec succès la messe à trois voix de A. Diérix. À l'offertoire, la Chorale rendit un Ave Verum, de F. Auger. L'orgue était tenu par Mlle Rita Desmarais.

Au Choeur, on remarquait M. le chanoine F. Boulay, le R. P. Perreault, C.S.V., les RR. FF. Jean-Joseph, Supérieur-Général, et Clémentin-Marie, directeur du Collège. Sur des sièges disposés dans le transept avaient pris place Son Honneur le Maire J.-H. Nap. Desaulniers, MM. S. Lambert, président du Comité d'Organisation des Fêtes, M. H. Dessaulles, président de la Commission Scolaire, les RR. FF. Célestin et Alphonse-Rodriguez, anciens directeurs; MM. les échevins J.-A. Richard, Urgel Lebeau, Joseph-F. St-Onge, Jos. Veilleux, Lucien Bourassa, les membres de la Commission Scolaire, MM. M. Carrière, F.-X. Trudel, Dr. J.-J. Trudel, J.-O. S. Brunet, secrétaire; MM. P. Ferron et L.-A. Leclerc, président et secrétaire de la Chambre de Commerce; MM. John Bourgeois, J.-A. Frigon, M.P.P., G. Dumoulin, J.-N. Longval, les RR. FF. Pierre, Victor, Augustin-Cyr, Louis-Armand, Félix, Florentin-Yves, Elzéar, Hilaire, Alfred-Marie, Basile, Anselme, Héraclès, etc.

À la sortie de l'église, la procession se reforma pour défilé par l'avenue Mercier, 4^{me} rue, avenue de la Station, rue St-Marc, avenue Montcalm, rue Champlain, avenue Summit, côte St-Marc, avenue Hemlock, 7^{me} rue et avenue des Cèdres jusqu'au Collège où tout le groupe des Anciens Elèves, des Frères et des invités fut photographié. Puis ce fut le banquet qui eut lieu dans la salle académique et qui réunit environ 5 joyeux convives. Cette partie du programme avait été confiée à la Maison Dupuis, Frère, de Montréal, qui sut faire honneur à sa réputation en donnant avec un excellent menu un service parfait qui lui valut les éloges unanimes de tous les assistants. Pendant le repas, un beau programme musical fut rendu par l'Union Musicale de Shawinigan et cette délicate attention de la part des organisateurs fut vivement appréciée des convives.

À la table d'honneur avaient pris place, aux côtés du président M. S. Lambert, M. le chanoine F. Boulay, le Rév. Frère Jean-Jos. Supérieur-Général, Son Honneur le Maire J.-H. Napoléon Desaulniers, MM. les abbés H. Brousseau, curé de St-Bernard; et Emile Trudel, curé de St-Pierre; le Rév. Frère Clémentin-Marie, directeur de l'Académie; le Rév. Frère Célestin, ancien directeur; M. J.-A. Frigon, M.P.P., le Rév. Frère Alphonse-Rodriguez, ancien directeur; MM. H. Dessaulles, J.-A. Richard, M. Carrière, F.-X. Trudel, Dr. J.-J. Trudel, Commissaires d'Écoles, J.-O. S. Brunet, secrétaire de la Commission Scolaire, John Bourgeois, H. Lavigne, de Montréal; président de l'Amicale La Mennais, de St-Edouard; puis un groupe d'Anciens; le Rév.

Père J. Perreault, C.S.V., MM. les abbés Alphonse-Lord, Armand Houde et H.-P. Pellerin, MM. Georges Pagé, Dr. Ant. Desormeaux. Dans l'assistance, on remarquait également MM. les échevins Urgel Lebeau, Joseph St-Onge, Lucien Bourassa, Joseph Veilleux, MM. les abbés Eugène Desilets, H. Matteau, Ant. Massicotte, Joseph Duval, Gilbert Larue, MM. P. Ferron, J.-E. Thibaudeau, G. Dumoulin, L.-A. Leclerc, J.-N. Longval, les RR. FF. Augustin-Cyr, Louis-Armand, Pierre Jean-Bte, Félix, Florentin-Yves, Victor, Hilaire, Elzéar, Alfred-Marie, Basile, Anselme, Samuel, Héraclès, Thomas d'Action, et tous les Frères de l'Institut.

Quand vint l'heure des discours, le R. Fr. Clémentin-Marie, directeur du Collège, fut le premier à adresser la parole pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs et aux anciens dans les termes suivants:

A SUIVRE

Grand'Mère

Au Conseil municipal

Une assemblée du Conseil municipal de notre cité a été tenue récemment sous la présidence de M. le maire J.-E. Guibord et à laquelle étaient aussi présents MM. les échevins Georges Trotter, J.-O. Pelletier, Arthur Surprenant et L.-W. Ricard.

Le secrétaire donne lecture de deux réclamations de MM. Roland Decelles et Wilbrod Gervais, pour dommages subis à leurs véhicules par le mauvais état du chemin St-Georges. Lecture est aussi faite d'une opinion légale de MM. Desilets & Asselin, aviseurs légaux de la cité, à ce sujet, laissant entendre que lors de ces accidents, le mauvais état de ce chemin était dû à un événement de force majeure causé par le dégel du printemps et que, dans les circonstances la Corporation a fait l'impossible pour remédier à cet état de choses. Ces deux réclamations sont alors rejetées.

Requête de la municipalité de la paroisse de St-Flore demandant au Conseil de la cité de Grand'Mère à quelles conditions la Cité de Grand'Mère lui accorderait le privilège de prendre l'eau à notre conduite principale d'aqueduc du Lac des Piles, vu que la municipalité de St-Flore a l'intention sous un bref délai de construire un aqueduc municipal. Le conseil décide d'inviter les autorités municipales de St-Flore à rencontrer le conseil à cet effet pour y discuter un projet d'entente.

Le gérant de la cité M. Bernier fait rapport au sujet d'une réclamation de M. Georges Dantigny, de St-Flore, pour dommages causés à sa terre à la suite de certains travaux exécutés par la corporation à la conduite principale de l'aqueduc qui passe sur sa propriété. M. Bernier déclare qu'il a fait subir certains travaux d'améliorations et de réparations au terrain endommagé mais que M. Dantigny persiste quand même à réclamer un dommage de \$25.00. Le conseil autorise le paiement de cette réclamation de \$25.00 à M. Dantigny.

Lettre de l'Association des Zouaves de Grand'Mère notifiant le Conseil qu'elle s'attend de recevoir la visite des compagnies de Trois-Rivières, Joliette, Shawinigan et Sorel, et d'une fanfare de Joliette, lors des fêtes de la bénédiction du pont de Grand'Mère le 30 juin prochain et demandant au Conseil de contribuer dans les dépenses qu'encourront les Zouaves de notre cité pour recevoir leurs confrères de l'étranger. Le conseil acquiesce à cette demande et dédommagera qui de droit en conséquence.

Lettre de remerciements des Dames Ursulines de Grand'Mère pour l'octroi de prix spéciaux fait par la cité aux élèves de cette Institution.

Le conseil décide de faire faire le pavage permanent des rues Chambrlain et St-Pierre, de la rue St-Jacques à la rue St-Catherine, déjà autorisée pour une largeur de 35 pieds et de le porter à 40 pieds afin de faciliter le parquage des automobiles dans ces rues et éviter la congestion sur certaines parties de la rue St-Catherine.

Lettre de M. Philippe Jumeau et autres notifiant la cité de voir à remettre dans un meilleur état le terrain en face de leurs propriétés, bouleversé à la suite du déplacement de leurs propriétés en vue de l'élargissement de la rue St-Louis. Le conseil décide de faire exécuter ces travaux et de faire installer des clôtures temporaires aux propriétés de MM. Philippe Condambe.

Requête des marchands de la cité demandant au Conseil de proclamer jour de fête civique, la

journée du 24 juin fête de la St-Jean-Baptiste. M. le maire est autorisé à signer une proclamation à cet effet.

On donne autorisation au Gérant de la cité M. J.-A. Bernier de faire faire les travaux de prolongation de la rue St-Pierre à partir de la rue Angus jusqu'à la gare du C.P.R., d'après les plans qu'il a soumis au conseil.

Réclamation de M. Déus St-Arneault au montant de \$14.00 pour dommages causés à sa cave par une défectuosité de la conduite d'égoûts. Cette question est référée au Gérant pour étude et rapport.

Lettre de MM. Mélançon et Leblanc, entrepreneurs qui exécutent actuellement les travaux de reconstruction de l'Hôtel de Ville, demandant une prolongation pour terminer les dits travaux qui devaient être livrés pour le 1^{er} juillet prochain, vu qu'ils ont dû accomplir certains travaux supplémentaires non compris au contrat. Cette requête est accordée.

Coup de filet heureux du chef de police

Notre chef de police M.C. Hallé, a fait une pêche miraculeuse de trois... poissons... d'une espèce rare, ces jours derniers au lac des Piles, situé à proximité de notre ville.

En effet, M. Hallé, aidé du constable Boacher ont capturé deux hommes et une femme qui s'étaient permis, avec un sans gêne peu ordinaire, de frayer dans le chalet appartenant à M. J.-A. Nicole. Ces trois individus ont comparé devant M. le Magistrat Lacourrière, des Trois-Rivières et ont tous été condamnés à une forte amende et les frais pour être entré avec effraction dans le chalet de M. Nicole.

Depuis plusieurs années les propriétaires des chalets du Lac des Piles constataient en plusieurs occasions que leurs maisons d'été étaient la proie des voleurs et de fêtards qui ne se gênaient pas d'endommager la propriété. Une surveillance étroite était faite depuis un certain temps pour prendre les coupables sur le fait, et ce coup de filet du chef Hallé fut un premier succès.

Après cet événement qui n'est pas tout à l'honneur des coupables on espère que les maraudeurs et les voleurs qui se voient la tête des propriétaires de ces chalets trouveront que la leçon fut bonne pour ces trois premiers et qu'ils cessent leurs méfaits s'ils ne veulent pas s'exposer à des récriminations pires.

LA BAIE SHAWINIGAN

Naissances

M. et Mme Oscar Boisvert, née Céline Lachance, font part à leurs parents et amis de la nais-

sance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Euclide, Yvon, Parrain, M. Euclide Boisvert de St-Boniface, de Shw. Mairaine; Mlle Aldéa Boisvert.

M. et Mme Raoul Larose, née Cécile Gauvin, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Raoul. Parrain et marraine: M. et Mme B. Gauvin.

M. et Mme Arthur Bellemare, née Antoinette Gélinas, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Rolland, Marcel.

Parrain, M. Fernand Gélinas, de St-Barnabé, Mairaine, Mlle Marie-Rose Gélinas.

M. et Mme Wilbrod Savard, née Rosée Lachance, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Madeleine.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lachance.

M. l'abbé J.-A. Lapin, ptre, curé était aux Trois-Rivières au commencement de la semaine.

M. l'abbé Grenier du Séminaire des Trois-Rivières, a passé la semaine au presbytère.

En visite chez MM. Omer et Philius Gélinas, M. Samsen de Grand'Mère.

M. et Mme G.-A. Yelle, leurs enfants, Roland, Jacqueline et Thérèse à Montréal chez des parents.

M. et Mme Adéard Paquin, et leurs enfants de Grand'Mère, chez Mesdames Thomas Bellemare et Louis Amyot, dimanche dernier.

En visite chez M. et Mme Arthur Lemay, M. et Mme Samsen et leurs fillettes de Montréal.

Chez M. et Mme Joseph Brissette, M. et Mme Ovide Savignac, leurs fils Paul-Emile et Georges-Etienne de Joliette; M. Paul Cornuier de Montréal.

Chez M. Albert Ménard à Belgo-Ville ces jours derniers: M. et Mme Luc Carle de Boachette (Lac Bistogib) Mme Vve Gagnon de M. Eugène Carle, Mlle Florence Carle, M. et Mme Alfred Carle de St-Boniface de Shawinigan.

Dimanche dernier, M. et Mme Albert Ménard, Bertrand et Fernande, Carmen Chrétien, Lucienne Lafard et Ida Déry étaient à Chambrlain.

Les vacances arrivées, les élèves sont heureux de se réunir au milieu de leur famille.

Parmi eux se trouvent: MM. Maurice Chrétien et Lucien Bellemare, étudiant au Séminaire de Joliette, Origène Grenier, étudiant au Séminaire St-Joseph, des Trois-Rivières; Marcel Chrétien et Julien Vallières, étudiants à l'Académie De La Salle des Trois-Rivières; Fernand Lefebvre et Germain Vallières, étudiant au jardin de l'Enfance à Shawinigan; Roland Boisvert, étudiant au jardin de l'Enfance aux Trois-Rivières; Lucien Ménard à l'Académie St-Lois de Gonzague, à Louiseville; Mlle Elienne Boisvert étudiante au Couvent des Révérendes Sœurs Grises de la Pointe du Lac; Lucille Matéau, Thérèse et Marcelle, étudiantes au Couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption à St-Barnabé, Mlle Bélanger et Léa Lacombe, des Dames Ursulines des Chutes Shawinigan.

Nervosité: "J'étais si malade et nerveuse qu'il m'était impossible de faire aucun travail," écrit Mme Mary Pedersen de Belvidère, Ill. "Mais, grâce au Novoro du Dr Pierre, je vais bien maintenant et puis m'occuper de ma maison." A cause de son effet particulier sur les organes de digestion et d'élimination, cette fameuse médecine herbivore est un incomparable fortifiant. On la vend directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, par l'entremise d'agents spécialement désignés.

Livré exempt de douane au Canada.

La sainte Vierge demanderait la réconciliation de Lucifer même s'il avait assez d'humilité pour se recommander à elle.

Sainte Brigitte

La profession d'agriculteur est honorable et sainte.

Saint Augustin

Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbivore comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille.

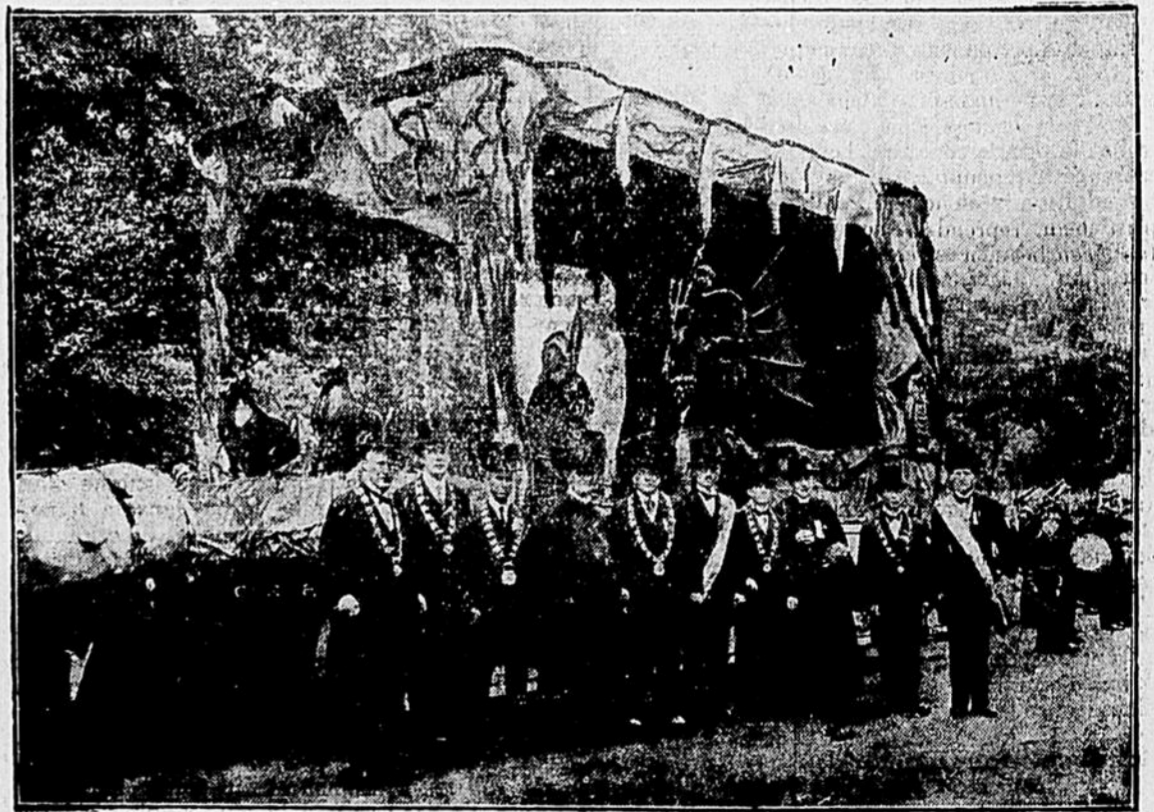
L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbivore renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

Délivré libre de tous droits au Canada.

Le Canadien National et la St-Jean Baptiste



Les anciens s'imaginaient que les sorcières vivaient dans des cavernes ou des grottes entourées de hiboux, de chats noirs, de serpents, de chats huants, d'araignées, enfin de toute la série des bêtes immondes.

On supposait que dans leurs chaudrons, toujours fumants, bouillaient des plantes, des venins, des animaux même avec lesquels elles fabricaient des poisons et des filtres d'amour.

La plupart, croyait-on, pouvaient jeter des sorts ou des maléfices parce qu'elles avaient fait un pacte avec quelque diable. Enfin l'on disait que les sorcières et les démons se rendaient de temps en temps à des assemblées nocturnes qu'on nommait sabbat.

Bref les sorcières étaient redoutées à l'égal de l'esprit malin qu'elles passaient pour représenter sur terre.

C'est l'une de ces sorcières redoutées de nos ancêtres qui est représentée sur le char allégorique contribué par le Canadien National au défilé de la Saint-Jean Baptiste, à Montréal. Le dessin de ce char a été fait par M. le professeur J.-B. Lagacé et le char lui-même a été construit par le service des wagons du Canadien National, à la Pointe Saint-Charles, sous la direction de M. G. M. Leman, surintendant des ateliers de construction de wagons. Il a été beaucoup remarqué par les milliers de personnes qui ont vu le défilé, rue Sherbrooke. En avant du char l'on remarque S. H. M. Camilien Houde, maire de Montréal et un groupe d'officiers de la Société Saint-Jean Baptiste.

(Photo. Canadien National)



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

La Fête-Dieu du Grand-Père

Brillez dans le ciel bleu, gai soleil de juin; fraîches maisons, couvrez-vous de guirlandes, pavioisez-vous de draps blancs semés de fleurs; petites rues du hameau, volez-vous de belles feuilles du printemps et répandez l'odeur de vos roses effeuillées; cloches sonores, chantez là-haut vos airs joyeux, car il est l'heure et petit Jean va partir.

Oh! il est bien heureux en ce moment, le cher angelot de mon village; il est grave et fier à côté de l'agneau qui le regarde et l'attend.

Maman vient de terminer la toilette de son fils, charmant plus que jamais dans sa gracieuse parure qui lui sied à ravir. Elle contemple son ouvrage, et ses yeux se reposent, dans une contemplation sans fin, sur celui qui sera, ce jour-là, le roi de la fête... après le bon Dieu.

Grand-père lui-même, plus ému qu'il ne le veut paraître, ne peut en détacher ses yeux; il penche vers l'enfant son front tremblant et mêle ses cheveux blancs aux tresses blondes de son cher petit Jean.

Tout est prêt; on attend plus que le signal du départ. La fanfare jette au vent ses derniers appels; la route s'assombrit sous une épaisse voûte de feuillage et devant la maison du grand-père, s'achève enfin le reposoir qui vient toucher la fenêtre où le vieux aime tant à s'asseoir et à rêver du passé.

Les cloches s'ébranlent de nouveau, et le petit Jean jette vers grand-père un dernier regard: "Tu ne viens donc pas aujourd'hui avec nous, dit-il en souriant; c'est cependant si beau, la Fête-Dieu!"

"Mais grand-père, tout triste, n'entend pas. Et pourtant il le voudrait bien, pauvre grand-père! Il voudrait être encore à cet âge où son cœur était si heureux, où il savait si bien prier et s'agenouiller devant son Dieu. Et dans les yeux de l'enfant, il se revoyait tel qu'il était en ce temps déjà si loin de lui. Chers miroirs vivants, petits yeux aimés qui sont comme un reflet de lui-même et qui font, malgré lui, battre son vieux cœur.

Mais, hélas! grand-père a vieilli et il a vu tant de choses! La foi de ses beaux jours s'est envolée là-bas dans des régions d'où elle ne revient guère. Il a oublié le chemin de l'église, et chaque fois que petit Jean se jette à son épaule pour l'embrasser, l'aïeule détourne la tête et se met à pleurer.

Cette fois, la voix de l'enfant devient plus suppliante encore: "Tu ne viens donc pas avec ton petit Jean, reprend-il, c'est pourtant bien beau, n'est-ce pas, mère: la Fête-Dieu?"

Et le grand-père esquisse un pâle sourire que dément la tristesse de son cœur; il prend la tête blonde entre ses mains: "Si, si... mon Jean, j'irai, sois sûr, j'irai... quand le bon Dieu... viendra me chercher".

Les cloches sonnent là-bas, dans la vieille tour; l'air s'emplit de chants joyeux, la foule recueille se presse devant le reposoir, autour duquel les petits angelots

se déroulent comme des fraîches allées d'un parterre; le bon Dieu est là, tout près de la maison. Grand-père, à la fenêtre, se dissimule derrière les grappes de fleurs qui se balancent au souffle du Midi. Mais, il est triste, et la fête ne lui va pas au cœur, comme les belles fêtes de son enfance. Le ciel lui-même est pâle comme le sourire d'un malade, le soleil de ce jour ne brille pas comme le soleil d'autrefois, et les fleurs jetées par petit Jean lui semblent moins belles que les fleurs des anciens jours.

Joyeux soleil de mai qui lui souriait si bien à travers les grands arbres, douces joies passées qui ravissaient son âme, pauvres fleurs fanées, dont son cœur n'a pas gardé le parfum, tout cela est bien loin, et pourtant le charme est toujours puisqu'il se nomme le souvenir.

Et le bon Dieu est là tout près de lui. Mais son grand-père n'a plus, pour le regarder, ses yeux et son cœur d'enfant. Aujourd'hui, il en a peur. Il n'ose plus voir, dans cette fête, que son cher petit Jean, radieux sans doute, sur le plus haut degré, à la plus belle place d'honneur.

Mais non, petit Jean ne sourit plus à cette heure. Ses yeux sont pleins de tristesse et son cœur plein de prières. Ses mains jointes, son regard fixe l'ostensoir, ses lèvres remuent et sa prière se perd au milieu des chants qui étouffent sa petite voix. Et pourtant petit Jean ressemble trop aux anges pour ne pas être entendu du bon Dieu.

Alors il s'avance encore, et quand le prêtre se retourne, tenant entre ses mains l'ostensoir, qui brille sous les rayons du soleil, petit Jean saisit la chape aux franges d'or et, de sa plus douce voix: "Jésus, dit-il, ne viendras-tu pas chercher grand-père aujourd'hui?"

Jésus a compris sans doute, par le prêtre prolonge la bénédiction; il élève l'ostensoir, il avance d'un degré, il s'approche là, bien près, sous la fenêtre du vieillard.

Et grand-père a pâli, il recule, ses yeux se contractent, il s'affaisse lourdement dans le vieux fauteuil, pendant que le petit Jean tend vers lui sa blanche main. "N'aie pas peur, grand-père. Tu vois bien qu'il vient te chercher aujourd'hui le bon Dieu.

Retenez votre souffle, doux zéphirs de la plaine; cessez vos harmonies plaintives, belles feuilles vertes qui frissonnez au vent du soir; cloches argentines qui chantez ce matin, taisez-vous; volez-vous, soleil du midi, gais petits oiseaux qui gazouillez sur les branches du reposoir dégarni, cessez votre ramage qui trouble le sommeil de grand-père. Petit Jean vous l'ordonne. Car grand-père dort dans le vieux fauteuil depuis que le bon Dieu... est venu le chercher.

Et les cloches se sont tues, le soleil est descendu bien bas à l'horizon, la rue silencieuse ne retentit plus de chants joyeux. Grand-père repose doucement à côté du prêtre qui veille... et qui attend.

Maman est là qui essue le front pâle du vieillard et se détourne parfois pour cacher une larme. Petit Jean regarde anxieux, son cœur se gonfle et sa voix tremble bien fort:

"Dis, mère, va-t-il rester longtemps encore, grand-père, chez le bon Dieu?"

Et le grand-père ouvre les yeux, il cherche, il se rappelle et il serre longuement la main du prêtre. Puis son regard encore éteint rencontre celui de l'enfant qui entoure de ses bras caressants la blanche tête de l'aïeul et s'écrie radieux: "Grand-père, je savais bien moi, que le bon Dieu serait venu te chercher aujourd'hui!"

Et grand-père sourit au cher petit, toujours couronné de fleurs qui emprisonnent sa tête blonde. Il l'attire doucement sur son cœur: "Et moi aussi, mon Jean, je savais bien qu'aujourd'hui ce sont les anges qui ramènent les vieillards au bon Dieu."

Ed. V. "L'Echo Paroissial du S.C."

dre: Edison seul responsable de cet instrument de supplice. C'est un Français qui en avaient découvert le principe: Charles Cros, né à Carcassonne, l'un des plus brillants élèves de Polytechnique, un peu fou peut-être comme tous les hommes de génie, et qui mourut très jeune, après avoir aussi "inventé" le monologue.

Revenons à Edison. Après le téléphone, il lance cette nouveauté appelée à un bruyant avenir, le phonographe. Encore quelques mois, et il révolutionne un domaine de l'industrie avec sa lampe à incandescence.

C'est lui qui a eu l'idée de fabriquer des maisons par séries. Voici de quelle façon: Dans un immense moule de fonte, installé sur une excavation, on coule par un orifice supérieur des tonnes de ciment. On laisse sécher pendant une semaine. Après quoi, on enlève les deux moitiés du moule. Alors apparaît une maison de deux ou trois étages, avec tous ses compartiments et tous ses organes. On n'a plus qu'à poser les portes et les fenêtres.

Edison s'occupe, en outre, de l'agriculture. Il songe à des machines électriques, susceptibles de creuser des sillons, de les ensemençer, puis d'effectuer tranquillement les récoltes. "Le fermier de demain, déclare-t-il, restera assis dans son bureau, avec des boutons électriques et des leviers à portée de sa main."

Il est d'ailleurs convaincu qu'un jour la machine fonctionnera dans tous les ateliers, pour le drap, les boutons, le papier, enfin pour tout. L'ouvrier n'aura plus qu'à fournir aux machines la matière à dévorer; elles restitueront, par exemple, chez le marchand de nouveautés, des vêtements complets qui seront empaquetés dans des cartons.

Oui, très bien! Mais ne craignez-vous pas que l'ouvrier ne tue l'artisan et ne devienne lui-même une machine stupide? Quoi! qu'il en soit, le secret d'Edison n'est pas un savant à l'ancienne mode, qui dans son laboratoire boude ses semblables. Il lui plaît beaucoup de bavarder, de rire, avec des compagnons intelligents. N'est-il pas resté, à 80 ans, assez alerte pour mettre hors d'haleine les meilleurs marcheurs, quand il les entraîne dans les forêts de l'Adirondack, où il passe ses vacances?...

Quand vint la révolution, les moines n'émigrèrent pas. Ils étaient peu nombreux et ne remplissaient qu'une aile de leur vaste monastère, où les cellules se suivaient, toutes ouvertes sur le même corridor. Une nuit d'hiver, les révolutionnaires firent invasion chez ces pauvres religieux trop confiants. Sans autre forme de procès, ils les massacrèrent, à l'exception d'un seul, le plus jeune, qui, occupant la cellule la plus éloignée, put échapper avant qu'on arrivât à lui.

Lorsqu'il eut fait quelques pas hors de la clôture, ce jeune religieux pensa qu'on le trouverait aisément et que ce n'était pas la peine de fuir ni de conserver sa vie. Il se mit à genoux, attendant les assassins. Cependant les assassins ne vinrent pas. Au bout de quelques heures, saisi de froid et tourmenté par la faim, le moine se releva et se mit tranquillement en quête d'un refuge. Il trouva une chaumière dont les habitants le tinrent caché tout le temps de la persécution. Quand il y eut un peu de sécurité, il revint à l'abbaye. Depuis la nuit du massacre, elle était déserte, défendue par la terreur; personne n'y avait osé entrer. Le religieux trouva les restes de ses frères à la place où les assassins les avaient laissés. Il leur donna la sépulture. Ensuite ils s'établirent dans sa cellule. Il vécut là de longues années, avec quelques anciens serviteurs, revenus comme lui. Il faisait les offices monastiques et se considérait comme seigneur et maître de tous les domaines que la communauté n'avait pas régulièrement et volontairement aliénés. Quand on chassait dans la forêt sans sa permission, il protestait contre cette usurpation de son droit de propriété. Gustave, étant encore jeune garçon, le vit en ce temps-là. Le dernier

moine de Saint-Aubin était un homme d'aspect sévère, qui parlait peu, et que l'on voyait encore plus rarement sourire.

Un soir, deux voyageurs, surpris par un effroyable orage, se réfugièrent à l'abbaye. Le moine, averti par ses serviteurs, vint au-devant d'eux et leur rendit en personne les devoirs de l'hospitalité, comme il avait d'ailleurs coutume.

L'un des deux voyageurs était un homme d'un certain âge, d'assez mauvaise figure, et qui paraissait préoccupé et presque craintif; l'autre était son fils, garçon de vingt ans. Après qu'ils eurent bu et mangé et qu'ils se furent réchauffés auprès d'un bon feu, le père parla de reprendre sa route. L'orage continuait; le religieux leur conseilla de passer la nuit. C'était l'avis et le désir du jeune homme.

Mon père ne voulait pas entrer dit-il en souriant; il craignait un mauvais accueil, et c'est presque malgré lui que j'ai heurté à la porte de l'abbaye.

Il est vrai, reprit l'autre, et je suis très reconnaissant de la bonne hospitalité que l'on nous donne. Néanmoins je ne voudrais point passer la nuit ici. Il avait l'air contrainct et effaré, et balbutiait avec effort plutôt qu'il ne parlait. Le moine insista. Ne vous gênez point, dit-il, nous avons des chambres vides. On a fait de la place ici. Sous la Révolution...

Oui, oui, se hâta d'ajouter le voyageur, j'ai entendu parler de cela. Mais l'orage a cessé, nous pouvons partir... Un coup de tonnerre et le bruit furieux du vent lui coupèrent la parole. Il pâlit. Le moine le regarda avec attention... Vous entendez, mon père, dit le jeune homme; que deviendrons-nous sur les chemins par ce temps et à cette heure? —Quelle heure est-il donc? dit l'homme, de plus en plus pâle. En prononçant ces mots, il tira machinalement sa montre. Le moine tendit la main et prit cette montre avec une sorte d'autorité et le montre qu'il croyait reconnaître. C'était celle qu'il avait laissée dans sa cellule en fuyant les assassins.

Il la rendit sans manifester aucune émotion. Restez ici, dit-il au jeune homme. Couchez-vous et reposez tranquillement dans ce lit, qui fut celui du dernier abbé de Saint-Aubin. Vous, ajouta-t-il en s'adressant au père, venez avec moi; j'ai une autre chambre où peut-être vous pourrez dormir.

Il parlait d'une voix si grave et d'un visage si imposant, que l'homme à qui il s'adressait se leva, prêt à le suivre, sans objecter un mot. Le moine le conduisit à l'extrémité du corridor, dans sa propre cellule, celle d'où il avait fui la nuit du massacre. Ici, dit-il au voyageur, le repos pourra peut-être être moins difficile... il n'y a pas en de sang versé.

L'homme tomba à genoux. Le dernier moine de Saint-Aubin lui donna sa bénédiction. Dormez, mon frère. Et il le laissa.

Louis VEUILLON.

C'est dans la prière que nous est communiquée la grâce de l'Esprit-Saint qui enseigne toute chose. Saint Bonaventure.

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité. La Rochefoucauld.

CINQUIEME EXCURSION A travers le Canada avec L'Université de Montréal du 6 au 27 juillet, 1929. Direction personnelle de M. Henry Laureys Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Par train de luxe du Pacifique Canadien. Un voyage de vacances instructif et agréable, organisé pour faciliter aux Canadiens la visite de leur pays, de ses villes, de ses industries et de ses sites pittoresques. LES GRANDS LACS LES PRAIRIES LES ROCHEUSES LA COTE DU PACIFIQUE de MONTREAL tous frais compris. \$365. Pour renseignements complets, s'adresser à D. Chenevert, 122, Notre-Dame ou à tout agent du Pacifique Canadien.

Le dernier Moine de Saint-Aubin

L'abbaye de Saint-Aubin était riche.

Quand vint la révolution, les moines n'émigrèrent pas. Ils étaient peu nombreux et ne remplissaient qu'une aile de leur vaste monastère, où les cellules se suivaient, toutes ouvertes sur le même corridor. Une nuit d'hiver, les révolutionnaires firent invasion chez ces pauvres religieux trop confiants. Sans autre forme de procès, ils les massacrèrent, à l'exception d'un seul, le plus jeune, qui, occupant la cellule la plus éloignée, put échapper avant qu'on arrivât à lui.

Lorsqu'il eut fait quelques pas hors de la clôture, ce jeune religieux pensa qu'on le trouverait aisément et que ce n'était pas la peine de fuir ni de conserver sa vie. Il se mit à genoux, attendant les assassins. Cependant les assassins ne vinrent pas. Au bout de quelques heures, saisi de froid et tourmenté par la faim, le moine se releva et se mit tranquillement en quête d'un refuge. Il trouva une chaumière dont les habitants le tinrent caché tout le temps de la persécution. Quand il y eut un peu de sécurité, il revint à l'abbaye. Depuis la nuit du massacre, elle était déserte, défendue par la terreur; personne n'y avait osé entrer. Le religieux trouva les restes de ses frères à la place où les assassins les avaient laissés. Il leur donna la sépulture. Ensuite ils s'établirent dans sa cellule. Il vécut là de longues années, avec quelques anciens serviteurs, revenus comme lui. Il faisait les offices monastiques et se considérait comme seigneur et maître de tous les domaines que la communauté n'avait pas régulièrement et volontairement aliénés. Quand on chassait dans la forêt sans sa permission, il protestait contre cette usurpation de son droit de propriété. Gustave, étant encore jeune garçon, le vit en ce temps-là. Le dernier

moine de Saint-Aubin était un homme d'aspect sévère, qui parlait peu, et que l'on voyait encore plus rarement sourire.

Un soir, deux voyageurs, surpris par un effroyable orage, se réfugièrent à l'abbaye. Le moine, averti par ses serviteurs, vint au-devant d'eux et leur rendit en personne les devoirs de l'hospitalité, comme il avait d'ailleurs coutume.

L'un des deux voyageurs était un homme d'un certain âge, d'assez mauvaise figure, et qui paraissait préoccupé et presque craintif; l'autre était son fils, garçon de vingt ans. Après qu'ils eurent bu et mangé et qu'ils se furent réchauffés auprès d'un bon feu, le père parla de reprendre sa route. L'orage continuait; le religieux leur conseilla de passer la nuit. C'était l'avis et le désir du jeune homme.

Mon père ne voulait pas entrer dit-il en souriant; il craignait un mauvais accueil, et c'est presque malgré lui que j'ai heurté à la porte de l'abbaye.

Il est vrai, reprit l'autre, et je suis très reconnaissant de la bonne hospitalité que l'on nous donne. Néanmoins je ne voudrais point passer la nuit ici. Il avait l'air contrainct et effaré, et balbutiait avec effort plutôt qu'il ne parlait. Le moine insista. Ne vous gênez point, dit-il, nous avons des chambres vides. On a fait de la place ici. Sous la Révolution...

Oui, oui, se hâta d'ajouter le voyageur, j'ai entendu parler de cela. Mais l'orage a cessé, nous pouvons partir... Un coup de tonnerre et le bruit furieux du vent lui coupèrent la parole. Il pâlit. Le moine le regarda avec attention... Vous entendez, mon père, dit le jeune homme; que deviendrons-nous sur les chemins par ce temps et à cette heure? —Quelle heure est-il donc? dit l'homme, de plus en plus pâle. En prononçant ces mots, il tira machinalement sa montre. Le moine tendit la main et prit cette montre avec une sorte d'autorité et le montre qu'il croyait reconnaître. C'était celle qu'il avait laissée dans sa cellule en fuyant les assassins.

Il la rendit sans manifester aucune émotion. Restez ici, dit-il au jeune homme. Couchez-vous et reposez tranquillement dans ce lit, qui fut celui du dernier abbé de Saint-Aubin. Vous, ajouta-t-il en s'adressant au père, venez avec moi; j'ai une autre chambre où peut-être vous pourrez dormir.

Il parlait d'une voix si grave et d'un visage si imposant, que l'homme à qui il s'adressait se leva, prêt à le suivre, sans objecter un mot. Le moine le conduisit à l'extrémité du corridor, dans sa propre cellule, celle d'où il avait fui la nuit du massacre. Ici, dit-il au voyageur, le repos pourra peut-être être moins difficile... il n'y a pas en de sang versé.

L'homme tomba à genoux. Le dernier moine de Saint-Aubin lui donna sa bénédiction. Dormez, mon frère. Et il le laissa.

Louis VEUILLON.

C'est dans la prière que nous est communiquée la grâce de l'Esprit-Saint qui enseigne toute chose. Saint Bonaventure.

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité. La Rochefoucauld.

Je ne pourrai jamais...

Georges, petit garçon d'une dizaine d'années, ayant un jour entendu ses parents causer entre eux de fournisseurs qu'il fallait payer, eut l'idée de présenter lui aussi, à sa maman, sa petite facture. Au repas de midi, en se mettant à table, la mère trouva dans son assiette un papier où était écrit, d'une main aussi appliquée que malhabile:

"Maman doit à son fils Georges: Pour être allé chercher du charbon 6 fois, \$1. — Pour être allé chercher du bois plusieurs fois, \$1. — Pour avoir fait plusieurs commissions, \$1. — Pour avoir toujours été bon garçon, \$1. — Total: \$4."

La mère lut la facture et ne dit rien. Le soir, à l'heure du souper, Georges trouva dans son assiette le compte avec les 4 piastres qu'il avait réclamées. Heureux de l'abbaye, il mettait déjà l'argent dans sa poche, lorsqu'il aperçut une autre facture ainsi conçue: "Georges doit à sa maman: Pour dix années heureuses passées dans la maison rien. — Pour dix années de nourriture, rien. — Pour les soins durant les maladies, rien. Pour avoir été pendant dix ans une bonne mère pour lui, rien. — Total: rien."

En lisant ces lignes, Georges rougit et demeura un instant interdit et confus, puis, les yeux pleins de larmes il se précipita dans les bras de sa mère: chère maman, lui dit-il, reprenez votre argent: je vous demande pardon pour la sottise que j'ai commise. Une maman ne doit rien à son enfant. Je comprends que je ne pourrai jamais payer tout ce que je vous dois.

La pêche à la baleine devient meilleure

Ottawa — Quelques-uns des traits captivants et saisissants qui caractérisaient jadis l'exercice de l'industrie baleinière peuvent être disparus mais il n'en reste pas moins la chasse des cétacés est encore poursuivie avec vigueur et succès au large de la côte occidentale du Canada. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si dans les deux premières semaines de la campagne baleinière de 1929, qui commença en mai, vingt-deux baleines furent capturées par une société dont la base d'exploitation est à Rose Harbour, C.B. Les cétacés, tués au large de la Colombie Britannique, sont utilisés à

la fabrication de l'huile, des engrais et des farines ou poudres, sans compter aussi les fanons qu'on en retire.

En moyenne, les vingt baleines, capturées depuis la mise en exploitation du poste de Rose Harbour, mesuraient environ cinquante pieds de longueur mais l'une d'entre elles une jubarte était d'une mensuration de quatre vingt-deux pieds. Onze des vingt individus sacrifiés étaient des cachalots et il n'en fut pas tué moins de sept dans une journée. Au dénombrement des sujets immolés, on compta sept roquals, un épaulard et une jubarte.

L'examen des estomacs de ces cétacés tendit à démontrer que les pieuvres ou poulpes jouent un rôle important dans l'alimentation des cachalots, tout comme les crevettes pour la nutrition des roquals.

St-Jacques-des-Piles

Pour M. l'abbé Charles S. de Carufel

Mercredi, le 3 juillet, à 8 h. - 30, (heure solaire), sera chanté à St-Jacques des Piles un service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Charles S. de Carufel.

HENRI NOBERT

Engr. Marchand de Quincailerie et Peinture

DEMANDEZ Le Blanc de Plomb B B Le plus pur, Le plus fin, Le plus blanc

Donc le meilleur marché 32a 32b rue Hart

NOURRISSEZ-LE

En chaque homme, il y a un organe tout important: L'estomac. Quand cet organe cesse de fonctionner tous les autres organes se mettent en grève. Veillez donc à ce que l'estomac ait une nourriture abondante et saine.

Le Bon Pain "UNIC" remplit toutes les conditions d'une nourriture idéale. Chaque morceau contient les éléments qui contribuent à votre vigueur et à votre santé. Pas une miette n'est perdue!!

La Boulangerie Moderne 47, rue Volontaire, Tél. 321w Trois-Rivières.

CINQUIEME EXCURSION A travers le Canada avec L'Université de Montréal du 6 au 27 juillet, 1929. Direction personnelle de M. Henry Laureys Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Par train de luxe du Pacifique Canadien. Un voyage de vacances instructif et agréable, organisé pour faciliter aux Canadiens la visite de leur pays, de ses villes, de ses industries et de ses sites pittoresques. LES GRANDS LACS LES PRAIRIES LES ROCHEUSES LA COTE DU PACIFIQUE de MONTREAL tous frais compris. \$365. Pour renseignements complets, s'adresser à D. Chenevert, 122, Notre-Dame ou à tout agent du Pacifique Canadien.

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU: Tous les jours: de 1:30 à 4:30 p.m. Le soir: MARDI et VENDREDI de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin SPECIALISTE MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

Empaquetage de 5 25¢

Le Bon Vieux

REG TOP

Qualité maintenue depuis 50 ans

Paquet pratique pour la poche

"L'Aide au Séminaire" Grande Campagne de Souscription

LES TROIS-RIVIERES, le 1929

Je soussigné, soussigné par les présentes, en faveur du Séminaire des Trois-Rivières,

la somme de dollars (\$.....)

que je m'engage d'acquitter à la Banque Canadienne Nationale, Trois-Rivières, en huit versements consécutifs de dollars (\$.....)

payables aux dates mentionnées au verso.

Signature
Profession
Adresse

(L'original est déposé à la Banque Canadienne Nationale, Trois-Rivières. Le souscripteur retient le duplicata qu'il présente à cette banque, aux dates d'échéances, pour faire inscrire ses paiements.)

Cap-de-la-Madeleine

Suite de la page 2

Prix de Français, volumes offerts par la Librairie Beauchemin, décernés à J.-L. Labissonnière; Prix d'Écriture, volumes offerts par la Librairie Beauchemin, décerné à Y. Voyer.

5me Classe, 5e année, prix spéciaux

Prix d'excellence \$2.50 en or, offert par le Rév. Père Choquette décerné à M. Joseph Larivière; Prix de Concours: Bourse \$2.00 offerte par M. Joseph Caron, décernée à M. Wilfrid Dumont; Bourse \$2.00, offerte par M. Joseph Caron, décernée à Louis-Philippe Hébert; Bourse \$1.50 offerte par M. Tésphore Dufresne, décernée à Louis-Philippe Trudel; Bourse \$1.00 offerte par M. Henri Dusault, décernée à Rosaire Larivière; Bourse \$1.00 offerte par Lucien Leblanc, décernée à Robert Cantin; Bourse \$1.00 offerte par M. Joseph Caron, décernée à Victor Leblanc; Bourse \$1.00 offerte par les Artisans Canadiens-Français, décernée à Aurélien Trottier; Volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à Maurice Rocheleau; Volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à Robert Boucher; Volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à Conrad Gilbert; Volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à Mauger Lafontaine; Prix d'Instruction religieuse: Volume offert par le Rév. Père Ath. Francoeur, curé, décerné à Louis-Philippe Trudel; Prix d'Instruction religieuse, volume offert par le Rév. Père Ath. Francoeur, curé, décerné à Joseph Larivière; 1er Prix de notes: Volume offert par M. Georges Rocheleau, président, décerné à

Louis-Philippe Hébert; Prix de Conduite, médaille offerte par M. Louis Desbiens, décernée à Chs-Henri Vaillancourt; Prix de Français, volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à Wilfrid Dumont; Prix d'Arithmétique, volume offert par M. et Mme Henri Laquerre, décerné à Robert Boucher; Prix d'Arithmétique, volume offert par M. Ernest Cossette, décerné à Victor Leblanc; Prix d'Histoire Naturelle, volume offert par les Artisans-Canadiens-Français, décerné à Pierre Després; Prix de Dessin, volume par les Artisans Canadiens-Français, décerné à Henri Giroux; Prix d'Écriture, volume offert par les Artisans Canadiens-Français, décerné à Louis-Georges Desbiens; Prix d'Application, gerbe offerte par la Librairie Beauchemin, décernée à M. Léo. Toupin

6me Année—Prix spéciaux, offerts aux élèves de 6me année

\$2.50 en or donnés par M. l'abbé Arthur Brunelle, curé de St-Lazare, à M. Jean Boisvert, pour prix d'Excellence; Bourse de \$2.00 offerte par M. U.-Wilbrod Rousseau, présentée à M. Raoul Giguac, pour 2me prix de concours; Bourse de \$1.50 offerte par M. U.-Wilbrod Rousseau, à Marcel Caron, pour 3me prix de Concours; Bourse de \$1.50 offerte par M. U.-Wilbrod Rousseau, à M. Gabriel Dion, pour 4me prix de concours; Bourse de \$1.00 offerte par M. et Mme Mathias Dugré, donnée à M. Evariste René pour 5me prix de concours; 6me prix de concours, un volume par les Artisans Canadiens-Français, décerné à M. Henri Gélinas; 7me prix de concours, un volume donné par les Artisans Canadiens-Français, décerné à M. Rosaire Dumont; 8me prix de concours, un volume donné par M. Thomas-A. Wark, décerné à Albéric Boudreau; Bourse de \$2.00 offerte par M. et Mme Alfred Dumont, donnée à Jean Boisvert pour premier prix de notes; Bourse de \$2.00 offertes par M. Lucien Leblanc, donnée à M. Rosaire Dumont pour premier prix de notes; Bourse de \$2.00 offerte par M. T.-W. Aark, donnée à Henri Gélinas; pour premier prix de notes Ex-aequo; Prix d'Arithmétique donné par un ami de l'Éducation, présenté à M. Dumoulin; Prix de Catéchisme, volume donné par M. l'échevin Ernest Cossette, décerné à Jean Boisvert; Volume offert par M. J.-Omer Loranger, secrétaire de la Commission Scolaire, à Marcel Caron, pour prix d'Orthographe; Volume offert par M. Thomas Marquis, décerné à M. Gabriel Dion, pour prix d'Anglais; Bourse de \$1.00 offerte par M. Marc Robert, à M. Albéric Boudreau pour prix d'Analyse; Bourse de \$1.00 offerte par M. Marc Robert, à Raoul Giguac, pour prix d'Analyse; Prix de Comptabilité, décernés à MM. Raoul Giguac & Maurice Arcand.

Une gerbe offerte par la Librairie Beauchemin à Antonio Demers pour prix de dessin

Médaille d'or offerte par M. Georges Rocheleau, président de la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine, décernée à Henri Gélinas, pour prix de Conduite et d'Application.

7me année Prix spéciaux

Excellence, Bourse de \$2.50 offerte par la Banque Royale, décernée à Benjamin Patterson; 1er prix de notes: Bourse de \$2.00 offerte par Dr J.-B. Dorval, dentiste, décernée à Lomer Loranger; 2me prix de concours: Bourse de \$1.

offerte par M. Bruno Arcand, décernée à Pierre Déleau; 3me prix de concours: Volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à R. Gilbert; 4me, prix de concours: Volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à B. Francoeur; Arithmétique, volume offert par M. Jules Caron, architecte, décerné à Benjamin Patterson; Anglais, Statues offertes par M. T. Gilbert, décernées à Pierre Déleau; Analyse: Volume offert par M. Médéric Boisvert, commissaire d'école, décerné à Raymond Gilbert; Composition Française, gerbe offerte par la Librairie Beauchemin, décernée à Pierre Déleau; Catéchisme: Gerbe offerte par la Librairie Beauchemin, décernée à Benjamin Patterson.

8me année Prix spéciaux

Excellence: Montre offerte par M. Dr Nestor Perrault, décernée à Anselme Beaumier; Premier prix de notes: Compté de \$2.50 offert par la Banque Royale, décerné à Camille Brousseau; 2me, Prix de concours, Bourse de \$2.50 offerte par M. Joseph Brière, décernée à Roland Boucher; 3me, Prix de concours: Bourse de \$2.00 offerte par M. Paul Boucher, notaire, décernée à Camille Brousseau; 4me, prix de concours: Bourse offerte par M. et Mme Emile Laroche, décernée à Lucien Brière; 5me, prix de concours: Volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à W. Loranger; 6me prix, de concours, volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à M. Brousseau; 7me, prix, volume offert par M. T.-A. Wark, décerné à Gabriel Rocheleau; Catéchisme, \$2.50 en or offert par le Rév. Père A. Francoeur, curé, décerné à Roland Boucher; Arithmétique, \$2.50 en or offert par M. Gust. Catellier, gérant de la Banque Canadienne Nationale, décerné à Anselme Beaumier; Clavigraphie: Médaille d'or offerte par M. P. Verrette, commissaire d'écoles, décernée à M. Maurice Brousseau; Clavigraphie, plume réservée offerte par M. Médéric Bélyeau de Shawinigan, décernée à Wilfrid Loranger; Orthographe française, médaille d'or offerte par M. Wilb. Brousseau, commissaire d'écoles, décernée à Lucien Brière; Histoire, crucifix offert par un Ami de l'Académie, décerné à Rol. Boucher; Français, gerbe offerte par la Librairie Beauchemin, décernée à Anselme Beaumier; Diplômes de sténographie: MM. Roland Boucher, Anselme Beaumier, Wilfrid Loranger, Lucien Brière, Maurice Brousseau, et Camille Brousseau; Diplômes de deux élèves de cette Académie ont subi avec succès les épreuves pour l'obtention du diplôme commercial. Ce sont M. Anselme Beaumier qui a obtenu une moyenne de 90%. M. Roland Boucher, qui a obtenu une moyenne de 88%.

Sympathies

Trois-Rivières, 22 juin, 1929.

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Comité Exécutif du Club des Millionnaires des Trois-Rivières, tenue le vendredi, 20 juin 1929, sous la présidence de M. Armand Gariepy.

Il est proposé par MM. Paul Héroux, Edgar Hamel, Jos. La mothe, secondé par MM. Jos. Decosse, Harry S. Paulos, A. Pichier que les membres de ce club ont appris avec un profond regret le triste accident qu'a causé la mort de Jules Loranger, fondateur et premier président du club, et qu'en conséquence un bouquet spirituel soit offert à la famille et que trois grand-messes soient recommandées pour le repos de son âme.—Adopté.

Il est proposé par MM. Jean-Jacques Ryan, Maurice Garceau, Robert Desilets, secondé par MM. Bernard Laurin, Lorne Berlinguet, J.-M. Daguay, qu'un vote de sympathie soit adressé à M.-J.-B. Loranger et à sa famille dans le deuil cruel qui les frappe. Adopté.

Il est proposé par MM. Maurice Laurin, Jos. St-Pierre, Elzéar St-Cyr, secondé par MM. Emile Fortin, Adrien Lambert, Pierre Bellefeuille et John-K. Adams que copie des présentes résolutions soient transmises à la famille et aux journaux pour publication.—Adopté.

Certifié copie conforme de la minute.

(Signé) Hermidas Gariepy, secrétaire.

Je vous conseille de vous adresser au Sacré-Coeur si vous voulez trouver la force et la consolation qui vous sont nécessaires, lesquelles il ne vous refusera pas, si vous les lui demandez.
Bse Marguerite-Marie.

Toutes les vertus naissent, croissent et se perfectionnent par la prière. **St Charles Borromée**

Tout passe, excepté Dieu et ce qu'on fait pour lui. **Mgr Guay**

Pour le repos de l'âme de J. Loranger

Suite

MM. Gérard Couture, Ovide Rocheleau, Pauline Parent, Hélène St-Pierre, La famille A. Montplaisir, L.-Georges Rocheleau, Germain & Frère, la famille Edmond Drouin, MM. et Mmes Robert Ryan, Donat Chagnon, la famille Louis Rocheleau, Mme M.-L. Bouillé, M. et Mme Art. Deslauriers, Arém Lacoursière, MM. et Mmes J.-O. Lacoursière, C.-A. Lacroix, Adol. Biron, Saécérie du Séminaire, la famille Emile Cooke, M. et Mme H.-Paul Lamthe, G. Richer, Mme Jules Dufresne, Messes Dagneau, la famille J.-Irénée Rocheleau, Arthur Rocheleau, Mme F.-X. St-Pierre, Emile Charette, MM. et Mmes J.-Moïse Bolduc, Lorenzo St-Pierre, Pauline Houde, Dr J.-E. Colin et famille, Yvonne Grandmont, Soeur Marie-Eugène, M. et Mme Chs.-Ed. Pagé, Edgar Bour-nival, Paul DeLozainville, Henri Lefebvre, Louis-Philippe Goulet, J.-C. Sawyer, Le Club des Millionnaires, Scouts Catholiques, M. Roger Bisson, Mlle Kath. Arcand, Roger & Maurice Duval, les Adoratrices du Précieux-Sang, Mlle Juliette Rocheleau, MM. et Mmes Oscar Cossette, Léon Veilleux, J.-L. Rousseau, L.-S. Marcotte, Le Lieutenant Colonel J.-R. Pellerin, M. et Mme J.-R. Pellerin, M. Diom. Villeneuve, la famille Uric De-Montigny, Soeur Marie des Lis, C.-O. Baptist, Union Electric Supply Co., Ltd, Résolution de sympathies du Conseil de Ville, Commission Scolaire, Anciens Elèves, Dr Aelipse, M. et Mme P.-Lucien Carignan, M. A.-P. Frigon, J.-A. Trudeau, Soeurs St-Henri et Elisabeth de l'Eucharistie, J.-M. Gabias, contrôleur, Soeur Clothilde Angèle de Jésus, Québec Gas & Electric Corp., M. l'abbé Angelbert Sanschagrin, RR. Frères Philo-tenis, et Hébert, les Religieuses du Jardin de l'Enfance, Canada Cycle Motor Co., Ltd., Pedlar People Ltd, Renaud Motor Supply, Librairie Pepin, J.-A. Lapres, Canadian Johns-Manville, Murphy Varnish Co., M. et Mme Léon Jasper, M. Joseph Piché, Mlle Georgette Desilets, Soeur Marie-Sté-Agathe, M. et Mme Ern. Lacroix, Monastère des Ursulines, Soeur Françoise Marie du Sacrement, Mlles Colombe Sanschagrin, Antoinette Loranger, Pierrette Ricard, Maurice Dély, Louis DelBois-Carignan, O. V. Garceau, Lewis Bros, Ltd, Beaver Oil Co.

Concert de la Philharmonie

Le Concert donné par la Philharmonie De La Salle, dimanche soir, a remporté un immense succès. Une foule compacte entourait le kiosque et remplissait toutes les allées du Parc. Un double cordon d'automobiles aux claxons sonores encadrait le nombreux auditoire.

Quel brio et quelle majesté dans la marche "Sambre et meube." L'ouverture "Poète et paysan" eut les honneurs d'un rappel. Ce dialogue varié où la puissance succède à la légèreté par un contraste intéressant fut magnifiquement interprété. Quel chant onctueux rendu par les saxophones et les barytons dans la valse "Loin du bal." Quelle délicatesse dans cette mélodie enjonnée "Le secret" de Gauthier. Une sélection des "Airs d'opéras" fut chaleureusement applaudie. C'est un riche bouquet cueilli dans des oeuvres célèbres: Raymond, La Bohémienne, Carmen, Faust, Guillaume Tell, La Grande Valse de Concert "Wedding of the Wind" eut aussi les honneurs d'un rappel. La variété des timbres, un phrasé artistique, une sonorité qui rappelle celle de Jorgue, donnent à cette pièce de grande envergure une beauté ravissante. Mais ce fut surtout la dernière pièce "Les échos laurentiens" qui remporta le plus grand succès, et fut longuement applaudie. Une série de nos plus belles chansons canadiennes se termine par une finale grandiose: l'Hymne National "O Canada."

Ce nouveau succès doit être attribué sans doute aux membres distingués de la Philharmonie, mais c'est surtout à leur dévoué et habile directeur M. G. Agostini. Ce vénérable artiste sait faire ressortir le caractère propre de chaque pièce et possède le rare talent de faire exécuter chaque morceau avec le phrasé, les nuances et le brio qu'il désire.

M. G. Agostini et ses musiciens méritent des félicitations.

1 CHAR DE CHEVAUX



J'ai reçu aujourd'hui un char de beaux chevaux de 1,100 à 1,500 livres. Sur le lot il y a cinq paires de chevaux bien accouplés. Venez faire votre choix.

Aussi à vendre, un wagon double, une pompeuse, un tomberaue, des harnais de seconde main.

Comme toujours des prix extraordinaires de bon marché. Venez les voir ces jours-ci sans faute. Je vous attends, vous pourrez les voir à mes écuries, dans les cours de

L'HOTEL COMMERCIAL et de L'HOTEL LAMOTHE.

J.-P. BORBELEAU
Commerçant de Chevaux
Tél. 3265 ou 3718



Le temps des vacances est aussi un temps pour la musique

Le Piano d'Ecolier
LINDSAY
droit
à \$325.

Conditions faciles \$10 comptant et \$6 par mois.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
J.-E. GRÉCOIRE, Gérant.

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.
Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que de l'échantillon: M. E. FINE, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-J

ritable artiste sait faire ressortir le caractère propre de chaque pièce et possède le rare talent de faire exécuter chaque morceau avec le phrasé, les nuances et le brio qu'il désire.

Beau voyage à Ottawa

La Société d'Agriculture de Portneuf de concert avec celle de Champlain organise pour cette semaine une excursion à la Ferme expérimentale d'Ottawa.

Le départ se fera le 5 juillet.

ALLER: Dép.	Heure	Sciaire
Pont-Rouge	5.00 a.m.	
St-Basile	5.09 a.m.	
Portneuf	5.18 a.m.	
Deschambault	5.26 a.m.	
Lachyvoitière	5.36 a.m.	
Gronlines	5.42 a.m.	
La Pérade	5.55 a.m.	
Batiscan	6.05 a.m.	
Champlain	6.18 a.m.	
Red Mill	6.33 a.m.	
Trois-Rivières	7.00 a.m.	
Arr. Ferme Expérimentale Ottawa	12.10 p.m.	
RETOUR:		
Dép. Ottawa (Gare Union)	8.00 p.m.	
Arr. Montréal (Gare Windsor)	11.00 p.m.	

Prix des Billets

DE	Prix de VENTE Adultes Enfants
Pont-Rouge	\$8.35 4.20
St-Basile	8.20 4.10
Portneuf	8.05 4.05
Deschambault	7.85 3.95
Lachyvoitière	7.75 3.90
Gronlines	7.65 3.85
La Pérade	7.40 3.70
Batiscan	7.25 3.65
Champlain	7.00 3.50
Red Mill	6.75 3.30
Trois-Rivières	6.55 3.30

Nous invitons nos amis les Cultivateurs à profiter de cette aubaine.

Grand'Mère

Tout le Conseil municipal de St-Tite est élu par acclamation

Tous les membres du conseil municipal de la ville de St-Tite, comprenant le maire et six échevins ont été élus par acclamation à l'élection municipale de cette année qui eut lieu récemment. Le conseil au complet devait être renouvelé. Les élus sont: M. le maire Léonold Trottier, réélu, MM. les échevins Donat Marchand et Edouard Mathon, réélus pour le Quartier Nord; MM. Raoul St-Arneault, réélu et Narcisse Cossette élu en remplacement de M.J.-T. Sauvageau qui ne s'est pas représenté cette année, pour le Quartier Centre MM. Ivanhoe Tourigny, réélu et Fleury Bédard élu en remplacement de M. Emile Jacob.

Pour une plus grande protection!

L. G. BEAUBIEN & Cie

Maison fondée à Montréal en 1902
Etablie aux Trois-Rivières en 1919

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Curb de Montréal

MAURICE LANGLOIS
Gérant

153, Notre-Dame
Téléphone 1180
Les Trois-Rivières, P.Q.

ST-ADELPHÉ

En voyage aux Trois-Rivières

M. et Mme Arthur Bordeleau leurs fils Donat, et leur fille Jeanne, ainsi que Mme Ernest Plourde, sont allées au Couvent des Révérends Soeurs Dominicaines des Trois-Rivières voir leurs filles Sr Hélène de la Croix et Soeur Bordeleau.

—M. et Mme Xavier Jacob, de La Reine, Abitibi, en visite chez M. J.-T. Jacob.

—M. Lucien Trudel en voyage aux Trois-Rivières.

Rien n'est comparable à Jésus; rien n'est beau, rien n'est doux comme une de ses paroles du coeur.
Vble Père Eymard

Ne tardez plus à déguster ce délicieux breuvage de "CHEZ NOUS" qu'est

La Bière DOLLARD!

et comme ceux qui ont déjà eu cet avantage, vous en reconnaîtrez immédiatement l'indiscutable supériorité

? Avez-vous goûté notre bière en fût ? Positivement délicieuse

La Brasserie des Trois-Rivières, Limitée